



## **COMPTE-RENDU**

# **Assemblée Générale du 23/03/2013**

Bilan saison 2011/2012

### **Présent(e)s à la tribune :**

- *Monsieur Alain QUINTANE, Président de la MJC de Lézignan-Corbières,*
- *Monsieur Bernard AUZIER, représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aude*
- *Monsieur Jules ESCARÉ, Vice-Président du Conseil Général de l'Aude,*
- *Monsieur Jean-Paul BAURENS, Conseiller Municipal représentant le Maire,*
- *Monsieur Marc AUZEVILLE, Président de la FRMJC*
- *Monsieur Julien SANS, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,*
- *Monsieur Jean PÉRILLOU, Trésorier de la MJC de Lézignan-Corbières,*
- *Monsieur Guillaume CLAMAGIRAND, Commissaire aux comptes (Fiduris Audit).*
- *Monsieur Jean-François BOUMADI, Expert-Comptable (Exco A2A)*
- *Madame Delphine PAUBLANT, Secrétaire-Adjointe de la MJC*

Alain QUINTANE ouvre la séance à 16H45. Il fait part de sa satisfaction de retrouver un Palais des Fêtes entièrement réhabilité du sol au plafond. Après avoir remercié les adhérents, partenaires et invités présents à ce grand temps fort de la vie de notre association, le Président demande à l'assistance un moment de recueillement pour les personnes disparues pendant l'exercice de l'année 2012, qui fut particulièrement difficile. Une minute de silence est demandée en hommage à Mme KILLIAN Liliane, Mme YCHÉ Madeleine, Mr BIGORRE Jacques et Mr BRIOLE Julien.

La parole est ensuite donnée à Julien SANS, directeur, qui explique l'organisation technique des votes. Les adhérents de 16 ans et plus disposeront de deux voix, les parents d'une voix par enfant inscrit à la MJC. Le directeur demande si des volontaires dans la salle veulent participer aux opérations de dépouillement.

### **1 / Vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012 :**

Le compte-rendu de l'A.G. 2012 ayant été mis en ligne, il n'y aura pas de lecture et le rapport est voté à bulletin secret.

### **2 /Rapport Moral et d'Orientation :**

Le Président de la MJC, procède à la lecture du rapport moral et d'orientation.

*« Les marges de manœuvre sont étroites, et les associations doivent faire preuve de combativité et d'inventivité pour s'adapter à la situation actuelle, tout en conservant la ligne de leur projet associatif. »*

*Ces lignes du sociologue Jacques ION, ont été reprises en exergue par la Fédération Régionale des MJC lors de la réunion annuelle des Présidents des structures associatives du réseau.*

*Le thème général de la réflexion était : « Quelle Education Populaire aujourd'hui au regard de la transformation du bénévolat et du contexte social ? »*

*Cette analyse et ce questionnement sont quotidiens lorsqu'on a la charge et le privilège de conduire l'action d'une Maison des Jeunes et de la Culture dans le contexte actuel. La MJC de Lézignan-Corbières, forte d'un engouement bénévole hors du commun, s'efforce de tenir ce cap instable. Elle reste fidèle aux valeurs de l'Education Populaire et s'accroche aux signaux positifs qui s'allument quand même aussi sur le chemin.*

*Dans un contexte local en forte évolution elle se prépare à tenir toute sa place.*

**Une Maison fidèle à ses valeurs...****Les jeunes sont au cœur du changement :**

*Depuis la dernière Assemblée Générale le contexte général dans lequel s'exercent nos activités a considérablement évolué. Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et de l'Education Populaire a été créé.*

*La nouvelle politique « Priorité Jeunesse » a été adoptée lors du Conseil Interministériel de la Jeunesse (CIJ) du 21 février 2013, présidé par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault.*

*Cette politique s'articule autour de 13 chantiers prioritaires, déclinés en 47 mesures concrètes, qui seront mises en œuvre à partir de 2013.*

*Elle propose de réformer en profondeur l'action publique destinée aux jeunes en s'appuyant sur quatre axes fondamentaux :*

- Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux, pour en finir avec l'empilement de dispositifs dérogatoires et illisibles ;*
- Favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leurs parcours dans leur globalité (formation, logement, santé, mobilité...);*
- Lutter contre les inégalités et les discriminations ;*
- Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques.*

*Les Emplois d'Avenir ont été créés. Ils sont réservés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ainsi qu'aux personnes en situation de handicap de moins de 30 ans. Ils sont destinés au secteur non-marchand, que la structure soit publique ou privée. Les collectivités territoriales, les associations et les organismes à but non lucratifs sont les principaux employeurs concernés. Pendant 36 mois, l'Etat s'engage à verser à l'employeur une aide à hauteur de 75% du Smic. Les employeurs veillent à mettre en place pour les salariés un plan de formation adapté.*

*La MJC a signé dès à présent quatre contrats de ce type en partenariat avec la Mission Locale d'Insertion.*

*Ce dispositif s'ajoute à celui des Services Civiques mis en place depuis 2010. À la demande du Président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, il a été préparé par Martin Hirsch, alors Haut-Commissaire à la Jeunesse, devenu ensuite président de l'Agence du Service Civique.*

*Visant à développer l'engagement citoyen dans une démarche d'accompagnement par les organismes d'accueil, le Service Civique n'est pas un contrat de travail. Les missions de service civique sont accessibles à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le savoir-être et la motivation doivent prévaloir. Il est donc ouvert à toutes et tous (y compris les Européens et les non-Européens en séjour régulier depuis un an) de 16 ans à 25 ans sous la forme de « l'engagement de service civique ».*

*La MJC a naturellement participé au maximum à ce dispositif. Depuis deux ans neuf jeunes ont été accueillis dans ce cadre pour un an ou six mois.*

*Les agréments obtenus constituent également des avancées peu spectaculaires mais fondamentales dans la marche en avant des MJC.*

*La Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (CMJCF) est reconnue d'utilité publique. Elle a réussi à décrocher l'agrément attribué par le Ministère de l'Education Nationale.*

*Enfin, les MJC de France, et en premier lieu la nôtre, qui accueille une classe du collège dans le cadre de l'Atelier Relais depuis plus de 10 ans, sont reconnues par le Ministère au même titre que les Francas, les Céméa ou la Ligue de l'Enseignement. Nous sommes désormais une association complémentaire de l'enseignement public.*

*Par ailleurs, la MJC de Lézignan-Corbières vient d'être labellisée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports « Point d'Information Jeunesse » (PIJ). L'Information Jeunesse est le réseau national officiel d'information pour les jeunes, créé en 1969 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.*

*Chacune de ces structures est organisée sous la forme indépendante d'une association selon la loi de 1901 et est financée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, parfois par d'autres ministères ou organismes publics, parapublics ou associés, selon les dispositifs et les programmes, ainsi que par les différentes collectivités territoriales. Ce réseau a reçu une mission de service public, définie et garantie par l'Etat qui consiste à proposer à tous les jeunes une "information complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée" répondant aux exigences d'une "Charte de l'information jeunesse".*

*Au PIJ de la MJC, les jeunes devront être informés dans neuf domaines : études, métiers, emploi, formation, vie pratique et hébergement, sports, loisirs, vacances, et international.*

*Cet accueil concernera en priorité les jeunes, dans une définition large (les 13-30 ans) mais pas exclusivement...les personnes de tous âges sont admises !*

*Mohamed EL HACHIMI, animateur jeunesse, et Michel LAURENT animateur multimédia seront chargés de faire vivre ce nouveau lieu.*

*Les jeunes constituent, selon les termes du projet associatif, une priorité majeure et les actions doivent être mises en place dans leur direction.*

*Depuis sa création en 1946, la MJC a toujours œuvré pour la mise en place et l'organisation de séjours. En effet, les départs en groupe participent à l'apprentissage social des jeunes et contribuent à leur épanouissement.*

*Ainsi, à chaque période de vacances scolaires, l'espace jeune de la MJC propose un programme de camps culturels ou sportifs, d'échanges internationaux pour les 14/17 ans.*

*Cette action est soutenue financièrement par la Mairie de Lézignan-Corbières, par la Caisse d'Allocations Familiales, par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances, par l'Office-Franco-Allemand pour la Jeunesse ou par le programme « Jeunesse » de l'Union Européenne.*

*Ainsi, les jeunes lézignanais ont pu participer cette année à un déplacement aux Jeux Olympiques de Londres, à un raid VTT le long du Canal du Midi, à un séjour au ski en hiver et à la mer en été.*

*Porté par la Fédération Départementale des MJC de l'Aude et les MJC de Lézignan, Narbonne, Carcassonne, Gruissan, Coursan et Belvèze-du-Razès, financé par l'Union Européenne, le projet « Jeunesse en 3D » a permis à 100 audois âgés de 15 à 25 ans de s'exprimer et partager leurs visions sur la participation des jeunes à la vie démocratique.*

*Ce travail d'investigation a donné lieu à la production d'un film de 13 minutes de qualité professionnelle et à la réalisation d'une synthèse de leurs constats et propositions. Pour cela plusieurs rencontres ont été organisées, entre octobre et décembre 2012 dans le département.*

*L'une d'elles s'est déroulée à la MJC de Lézignan Corbières avec la participation de 25 jeunes lézignanais*

### **L'importance du bénévolat :**

*C'est un lieu commun que de dire que le bénévolat constitue la pierre angulaire de l'édifice Education Populaire. Il est le cœur et les poumons de l'action associative.*

*A la MJC de Lézignan ce système est particulièrement développé.*

*Dans une MJC de même strate, les frais de personnel représentent en moyenne 75% des dépenses courantes. A Lézignan ce ratio atteint 57%. Pourquoi ?*

*Parce que les bénévoles sont partout. Ils animent 35 des 53 clubs d'activités, ils impulsent et participent en masse à l'organisation de toutes nos actions.*

*La vie associative dense avec un Bureau par quinzaine, un Conseil d'Administration par trimestre et une Assemblée Générale où les comptes de tous ordres sont rendus avec un soin scrupuleux n'est possible que grâce à cette implication hors norme. Cette équipe réalise un travail extrêmement usant pour faire évoluer les immobilismes, surmonter les contrariétés et parfois déjouer les chausse-trappes.*

*Cette culture du bénévolat est particulière à la MJC de Lézignan et elle ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1946 la MJC a occupé dans la ville une place importante qui ne s'est jamais démentie.*

*Je veux rendre un hommage particulier à tous ces militants de l'Education Populaire, qui depuis 67 ans, modestement mais avec une foi inébranlable, se sont relayés pour garder à la Maison des Jeunes cette place à part qu'elle occupe dans la vie lézignanaise.*

*Ces hommes et femmes de conviction, de courage, de désintéressement ont donné la preuve qu'il est possible d'avancer vers un monde plus juste malgré les difficultés, malgré le développement des individualismes et des différentes crises économiques.*

*C'est en pensant à eux qu'on effectue sereinement son bout de chemin dans le monde de l'Éducation Populaire.*

**... dans un contexte en évolution**

### **Un partenariat renforcé avec la Ville de Lézignan-Corbières**

*Depuis 1946, la MJC a développé avec la commune de Lézignan un partenariat actif qui ne s'est jamais démenti. En 2013 et 2014 la ville et la MJC vont aller encore plus loin dans leur engagement réciproque.*

*Ainsi, aux termes d'un processus de sélection qui a connu plusieurs étapes, la ville de Lézignan a décidé de confier, depuis février 2013, à la MJC la gestion du centre de loisirs ALSH « la Lauseta » qui accueille principalement des enfants de 3 à 11 ans.*

*La ville a ainsi reconnu le savoir-faire de la MJC, et l'a installée au cœur de sa politique enfance-jeunesse.*

*Pour la MJC, qui a développé un projet pédagogique conforme à ses valeurs, l'intervention dans les très beaux locaux mis à disposition des enfants par la ville constituait une logique et un aboutissement.*

*Les enfants de l'ALSH sont bien souvent des adhérents de la Maison ou le deviendront une fois ado. Les synergies se mettront rapidement en place.*

*Il nous faut désormais s'appliquer à rendre à la municipalité le service de qualité qu'elle a choisi, et nous savons que la MJC dispose de tous les atouts pour y réussir.*

*La situation de l'ALSH est susceptible d'évoluer dans le cadre de l'intercommunalité, et il faut d'ores et déjà réfléchir au futur en ce sens.*

*Notre réflexion va déjà être mobilisée rapidement sur un front parallèle : celui de la réforme des rythmes scolaires.*

*Concrètement, à la rentrée de septembre 2013 ou 2014, la semaine comportera 24 heures d'enseignement pour tous les élèves, réparties sur quatre jours et demi, dont le mercredi matin.*

*La journée d'enseignement n'excèdera pas 5h30, la demi-journée 3h30. Une pause méridienne d'au moins 1h30 devra être respectée. Ce nouveau découpage horaire va permettre d'alléger de 45 minutes les journées de classe pour faire place à des activités de loisirs éducatifs, sportives et culturelles. Deux hypothèses, laissées à la décision des Conseils Municipaux, sont avancées sur l'aménagement de la journée d'école. La première serait de placer le temps éducatif de 45 minutes à la suite de la pause méridienne. C'est la thèse défendue par les chronobiologistes qui ont montré que le début d'après-midi est moins favorable aux apprentissages. La deuxième serait de placer ce temps l'après-midi à la suite de la classe.*

*Les interrogations ne sont pas encore toutes levées et on peut noter les principales :*

- *dans quelles conditions accueillir les enfants 45 minutes chaque jour ?*
- *quels seront les financements dont disposeront les collectivités locales pour l'organiser ?*
- *quelles seront les répercussions sur les clubs d'activité privés du mercredi matin ?*

*Il faudra donc travailler de concert avec les services municipaux pour répondre aux enjeux de cette réforme et apporter aux enfants concernés une plage de loisirs éducatifs enrichissante dans des conditions de sécurité optimales.*

*La ville de Lézignan, on le sait, se développe largement. L'ouverture prochaine d'un lycée, la création d'une médiathèque intercommunale juste à côté de la MJC sont des éléments forts qui vont doper la vie culturelle de la commune.*

*Dans ce contexte la ville de Lézignan, propriétaire des locaux de la MJC, a décidé l'engagement d'un programme de rénovation complète du bâtiment.*

*Cette rénovation constituait un besoin qui se faisait de plus en plus criant au fil des ans.*

*D'abord il s'agit de mettre en place des conditions de sécurité attendues d'un local qui reçoit le passage hebdomadaire de mille personnes. La commission de sécurité a rendu un certain nombre de conclusions négatives que l'on ne peut pas ignorer indéfiniment. Elles concernent toutes la structure du bâtiment.*

*Ensuite il faut apporter aux adhérents, nombreux et fidèles, des conditions d'exercice de leurs activités dignes de ce nom. A cet égard l'immeuble, vétuste et exploité jusqu'au moindre recoin montre ses limites depuis plusieurs années.*

*Enfin il faut se pencher sur le cas particulier du Centre International de Séjour, jadis moteur de la MJC, et principale source de revenus, qui ne présente plus aujourd'hui de conditions d'accueil attrayantes dans le cadre du tourisme social.*

*A l'heure actuelle le CIS génère même des pertes qui plombent d'autant les comptes de la MJC, que vous présentera monsieur le Trésorier général.*

*Il est urgent en la matière d'agir pour faire de cet équipement, rare sur Lézignan, le centre d'accueil dynamique qu'il a été dans le passé.*

*Les travaux devront commencer en 2013 et seront, bien entendu, engagés sur plusieurs exercices budgétaires. Ils permettront à la future MJC de prendre le bon virage du développement de l'agglomération lézignanaise.*

*« La Maison des Jeunes et de la Culture fera l'objet de travaux d'aménagement, le Centre International de Séjour, véritable creuset de l'accueil de la jeunesse européenne à Lézignan-Corbières, fera l'objet de toutes les attentions de notre équipe pour lui donner la capacité de répondre aux défis d'un accueil de qualité ». Ainsi s'exprimait le regretté Pierre Tournier, dans le programme électoral de son équipe municipale en 2008.*

*L'idée, au demeurant excellente, ne date donc pas d'hier.*

*Les élus ont toujours eu la conscience de cette nécessité, vitale pour notre association, et pour le lézignanais. Espérons que la nouvelle équipe qui sortira des urnes de 2014 achèvera ce projet.*

*C'est le message que portent les adhérents de la Maison dont je ne suis que le modeste héraut.*

*« Qui n'avance pas recule » avait pour habitude de dire ma grand-mère Baptistine. Enfant, ce morceau de sagesse me paraissait excessif. Adulte, en charge de responsabilités, j'ai pu en mesurer le sens profond et définitif.*

*Adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés et partenaires, merci à tous pour votre implication dans notre belle Maison.*

**Alain QUINTANE**

Président

**3 / Elections au CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Alain QUINTANE procède ensuite à l'élection du tiers sortant :

**3-1 > ELECTION DE MEMBRES ACTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Administrateurs sortants :

**Serge BUET (Randonnée Pédestre) > ne se représente pas**

**Roger GEFFROY (Ski) > se représente**

**Michelle LEVY (Gymnastique Douce) > se représente**

**Dominique MANESSI > ne se représente pas**

**Christiane NASTORG (Danse de salon) > se représente**

**Isabelle POURGINE (Tennis de Table) > se représente**

**Marie-Thérèse TOULOUZE (Ski) > se représente**

**Claire VALETTE (Sympathisante) > se représente**

8 postes sont à renouveler (1/3 du Conseil d'Administration) + 2 postes vacants (démission et exclusion)

En conséquence il y a 10 postes à pourvoir cette année.

Nouveaux candidats :

**Arezki BELLABAS (Théâtre)**

**Dominique MALVES (Atelier d'écriture)**

**Marie-Claude MARTINEZ (Chorale)**

**Martine MERCIER (Anglais)**

Les nouveaux candidats sont présentés à l'assistance.

Nous enregistrons 10 candidats pour 10 postes à pourvoir.

Tous les candidats obtenant la majorité absolue seront élus.

**3-2 > ELECTION DE MEMBRES ASSOCIES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le directeur rappelle le règlement des membres associés. Ils peuvent être des personnes physiques ou morales choisies avec leur accord en fonction de l'intérêt qu'elles représentent pour l'association. Les membres associés sont proposés par le Conseil d'Administration au suffrage des adhérents, tous les ans, lors de l'Assemblée Générale. Ils sont élus à bulletin secret et à la majorité absolue des votants présents ou représentés. Un poste de membre associé est proposé tous les ans à la Caisse d'Allocation Familiale, partenaire de la M.J.C. Les membres associés peuvent ne pas être reconduits sur proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Sont proposés pour les postes de membre associé :

> **Jean-Pierre SALETTE (Reconduction)**

> **Guy FERRERES (nouveau membre associé)**

> **un siège pour la CAF de l'Aude**

Les votes se déroulent à bulletin secret.

**4 / FINANCES :**

Le Président donne ensuite la parole à Jean PERILLOU, trésorier, qui présente son rapport financier.

En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO A2A LANGUEDOC a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 01 septembre 2011 au 31 août 2012. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,



La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils ont été vérifiés par le cabinet de commissariat aux comptes FIDURIS AUDIT de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005.

Le Commissaire aux Comptes présentera son rapport avant les votes

#### **4-1 > LECTURE DU RAPPORT FINANCIER par Jean PERILLOU :**

*Depuis deux exercices la MJC accuse un déficit cumulé de 20 000 € environ (soit : 4 658,63 € en 2011-2012 et 14 966,01 € pour cette année).*

*Pour mémoire, la MJC avait déjà connu des résultats déficitaires (en 2005-2006 et en 2008-2009), mais ces derniers avaient été compensés par des subventions exceptionnelles votées par la Mairie. Ces deux dernières années, le bureau n'a pas souhaité solliciter la Commune.*

*Afin de ne pas vous estourbir de chiffres, j'ai repris dans ce rapport les principaux postes comptables et quelques opérations spécifiques à cet exercice. Vous trouverez toutes ces sommes détaillées dans le compte de résultat qui vous a été distribué à l'entrée.*

##### Les chiffres en quelques lignes :

*Malgré une augmentation des recettes pour un montant de 11 887 € (660 184 € cette année contre 648 275 € la saison dernière), nous constatons un déficit de 14 966 €.*

*Les ventes de produits et de prestations, en diminution l'an dernier, ont connu pour cet exercice, une hausse de 9 903 € et ce, malgré la crise et la vétusté de nos installations. Je tiens à préciser qu'au cours des trois dernières années ce poste avait connu au total une diminution de 25 000 €.*

*Les subventions ont été revues à la baisse. Cela s'explique, en grande partie, par la diminution des subventions accordées par la Mairie qui a déduit du montant annuel une somme de 30 000 € que nous retrouvons, cependant, ventilée dans le poste « autres produits » de l'année. Cette somme correspond au montant accordé à la MJC suite à la dissolution de l'Association AGATE (don exceptionnel de 33 000 €).*

*Les cotisations, adhésions, sponsoring et autres produits sont revus à la hausse. Cette augmentation, exceptionnelle, provient du montant déjà évoqué, ci-dessus, dans les subventions. Je tiens à préciser que malgré la crise, nous avons stabilisé le nombre d'adhérents.*

*Le total des dépenses est de 675 156 € cette saison contre 652 934 € l'année précédente, soit une hausse de 22 222 €.*

*Comme l'an dernier, une bonne maîtrise des différents postes (achats, services extérieurs et impôts et taxes) nous permet de remarquer une stabilité et même une légère baisse de ces charges.*

*Nous pouvons constater une diminution plus importante du compte « autres services extérieurs » comprenant les frais de déplacements, de missions, de réunions, de repas, d'hébergements séjours, etc... (voir détail dans le compte de résultat) pour un montant de 11 847 €.*

*Enfin, les charges de personnel ont été revues à la hausse pour un montant de 28 797 €, mais cette somme doit être mise en parallèle avec certaines recettes : (5 293 €) supplément des subventions ASP et (7 641 €) remboursement maladie d'un poste dont l'absence a généré un accroissement d'heures à d'autres salariés. En réalité une augmentation nette des charges de personnel de 15 863 €.*

*Il faut prendre également en compte sur cet exercice, les augmentations salariales liées au déroulement de carrière (5 postes concernés dont le FONJEP pour le poste de direction), une hausse plus importante de la valeur du point, des baisses des taux de prise en charge de certain CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) par l'Etat, passant de 90 % à 70 % de subvention ainsi que l'augmentation du nombre d'heures de la formatrice multimédia.*

*Pour information les charges de personnel représentent 57 % des dépenses totales (contre 55 % en 2010-2011), alors qu'elles sont de 75 % pour d'autres structures MJC d'importance équivalente.*

##### L'avenir proche :

*A ce jour, au vu des premières prévisions, et malgré des dépenses rigoureusement maîtrisées, nous pouvons ressentir les effets de la crise qui touche les adhérents de la MJC et les résidents du CIS. L'année 2012-2013 devrait encore être une année difficile.*

*Afin d'essayer de redresser la barre et de faire face aux défis à venir, il serait souhaitable de récupérer une somme de 20 000 € de recettes supplémentaires pour la période 2013-2014.*

##### Trois possibilités envisagées :

- 1) *Augmentation de la subvention municipale de fonctionnement.*
- 2) *Négociation d'une aide au fonctionnement auprès de la CCRLCM (Communauté des Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois). Pour rappel, cette action est prévue dans le Projet Associatif.*
- 3) *Augmentation des cotisations sous la forme d'une cotisation « solidarité » afin de récupérer cette somme et de couvrir le déficit cumulé de ces deux dernières années.*

Cependant, ces possibilités ne pourraient être effectives qu'à partir de la saison 2013-2014.

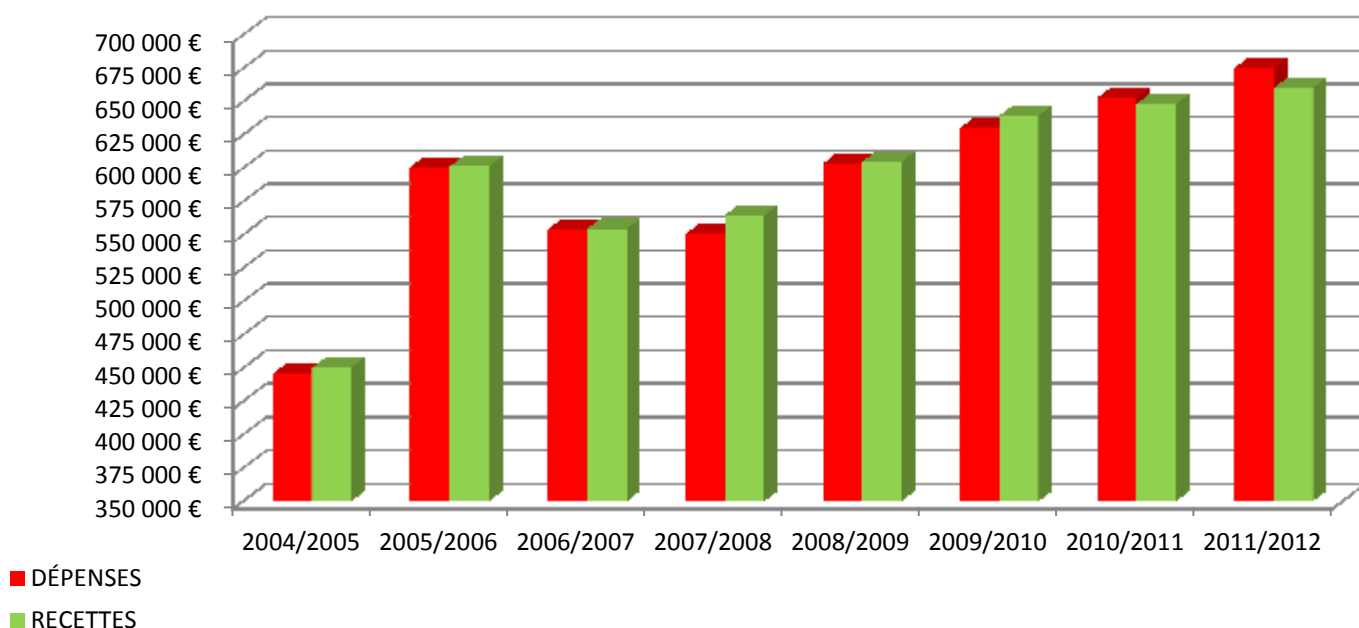
Pour conclure, malgré une baisse des charges de personnel à effectifs constants prévue à compter de 2013-2014 (départs à la retraite), il faut prévoir que la réhabilitation de la MJC, en particulier du CIS, entrainera, durant la période des travaux, une diminution des recettes. Il convient donc, dès à présent, de trouver les solutions à mettre en place.

Enfin, je tiens à préciser que, comme l'an dernier, conformément au Projet Associatif, le présent rapport est le fait d'une action collective. Merci pour votre attention.

Le Trésorier,  
Jean PERILLOU

**4-2 > DOCUMENTS COMPTABLES COMMUNIQUES AUX ADHERENTS :**

*Evolution des dépenses et recettes de la MJC entre 2004 et 2012*



*Le Compte de Résultat 2011/12*

Le compte de résultat est le document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits de l'association pour l'exercice comptable allant du 01/09/2011 au 31/08/2012. Ce document donne le résultat net, c'est à dire ce que l'association a gagné (excédent) ou perdu (perte) au cours de la période, lequel s'inscrit au bilan.

Le résultat de l'exercice 2011/2012 se solde par un déficit de 14 966 €. Pour rappel à la clôture de l'exercice précédent nous enregistrons également un déficit de 4 659 €.

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
DÉPENSES	445 856 €	600 767 €	554 222 €	550 621 €	603 455 €	630 214 €	652 934 €	675 150 €
RECETTES	450 118 €	601 203 €	554 566 €	564 601 €	604 773 €	639 388 €	648 275 €	660 184 €
Résultats	4 262 €	436 €	344 €	13 980 €	1 318 €	9 174 € -	4 659 € -	14 966 €

*Les PRODUITS de la MJC en 2011/2012*

660 184 € contre 648 275 € l'an dernier soit 11 909 € de recettes supplémentaires. Les recettes sont réparties comme suit :

o Les ventes de produits et de prestations

Elles représentent 39,68 % de nos recettes totales (38,88% l'an dernier) et s'élèvent à 261 981 € contre 252 077 € l'an dernier (soit une hausse de 9 903 €). Malgré la crise et la vétusté de nos installations, et plus particulièrement de l'hébergement nous avons

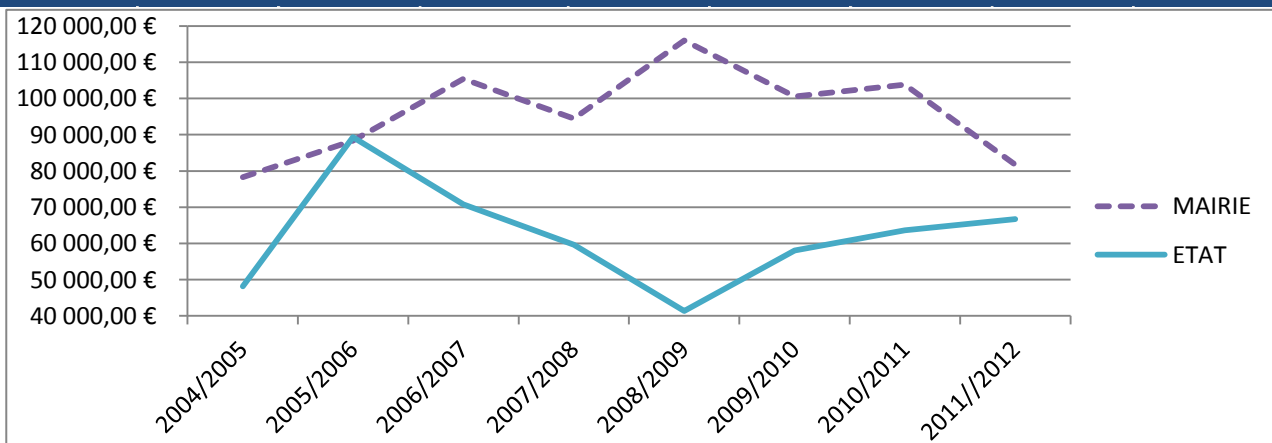
réussi l'exploit d'augmenter ce poste de recettes qui avait connu une diminution de 25 000 € sur les trois précédents exercices. Signalons que nous avons enregistré **11 458 €** de moins sur les autres prestations (annulation du séjour famille avec la CAF, arrêt des sessions internationales Découverte de la France).

Augmentation des aides de la CAF sur l'Espace Jeunes (PSO) pour (4 134 € + 2 620 €) soit **6 754 €** de plus par rapport à 2010/2011). Concernant les recettes du CIS nous enregistrons **68 422,50 €** de recettes contre **58 716.10 €** l'an dernier soit une augmentation des prestations d'hébergement de **10 000 €**. Nous avons enregistré une baisse des locations de matériel de ski de **1 172 €**. Augmentation de recettes liées à l'organisation de séjours (+ 3 517 €)

o **Les subventions :**

Les subventions ont représenté cette année 23,46 % des recettes de la MJC (contre 29,88 % l'an dernier). Les subventions de fonctionnement de la Mairie proratisées sur l'année scolaire (dotation générale + clubs d'activités + exceptionnelles) représentent **81 695 €** contre **103 781 €** en 2010/2011 (- **22 086 €**). La Mairie a retenu sur les subventions de l'année civile 2012 la somme de 30 000 € suite à l'obtention par la MJC d'un produit exceptionnel. Ce produit exceptionnel correspond au reliquat lié à la dissolution de l'association AGATE qui avait choisi notre structure pour en être bénéficiaire. Il faut noter que la somme de 10 000 € sera également déduite sur l'exercice 2012/2013. Les subventions de l'ASP (pour les emplois aidés) augmentent de **5 293 €** (augmentation du nombre de contrats aidés mais baisse des taux de subventionnement). L'ASP également nous verse une nouvelle subvention dans le cadre de l'accueil des Services Civiques (**2 100 €**), somme que nous reversons en dépense pour indemniser les volontaires. Les subventions de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sur l'accompagnement des bénévoles (CNDVA) et sur le soutien aux clubs sportifs (CNDS) ont représenté cette année la somme de **16 150 €** contre 18 220 € en 2010/2011 et 21 550 € en 2009/2010 soit une baisse en deux saisons de 5 400 €. Il n'y a pas eu de projets internationaux en 2013 donc aucune subvention n'a été sollicitée auprès de l'OFAJ ou de l'INJEP. Nos demandes de subventions exceptionnelles auprès de la Région pour l'organisation du projet aux Jeux Olympiques n'ont pas été prises en compte. L'aide AGEFIPH, pour l'embauche des CAE reconnus travailleurs handicapés, est supprimée et est perçue en une seule fois dans le premiers mois de l'embauche. La Communauté des Communes de la Région Lézignanaise a réduit son soutien à nos actions pour un montant de **4 000 €** (contre **6 000 €** l'an dernier). Nous avons obtenu **2 500 €** de la CAF de l'Aude en soutien d'un projet jeunesse. L'an dernier l'aide était de 6 367 € car nous avons eu une aide à l'investissement de matériel informatique non-reconductible.

Subventions ETAT & Collectivités	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
<b>MAIRIE FONCTIONNEMENT</b>	54 960,00 €	54 999,99 €	57 000,00 €	61 333,35 €	63 000,00 €	63 000,00 €	64 333,00 €	45 000,00 €
<b>MAIRIE CLUBS</b>	22 300,00 €	26 950,00 €	28 700,00 €	33 150,00 €	32 477,00 €	36 548,00 €	36 448,00 €	35 195,00 €
<b>MAIRIE EXCEPTIONNELLE</b>	1 000,00 €	6 450,00 €	19 700,00 €	- €	20 500,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
<b>TOTAL MAIRIE</b>	<b>78 260,00 €</b>	<b>88 399,99 €</b>	<b>105 400,00 €</b>	<b>94 483,35 €</b>	<b>115 977,00 €</b>	<b>100 548,00 €</b>	<b>103 781,00 €</b>	<b>81 695,00 €</b>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	- €	- €	- €	1 000,00 €	1 500,00 €	3 300,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €
<b>CONSEIL GENERAL</b>	- €	- €	- €	3 000,00 €	- €	300,00 €	300,00 €	- €
<b>CONSEIL REGIONAL</b>	- €	1 913,82 €	- €	- €	- €	2 000,00 €	1 805,20 €	- €
<b>ETAT (CNASEA ASP &gt; Aide à l'emploi)</b>	41 261,54 €	83 468,73 €	53 752,85 €	40 132,82 €	28 425,04 €	36 487,13 €	45 436,15 €	50 529,39 €
<b>ETAT (CNDS &gt; Clubs sportifs)</b>	6 940,00 €	5 890,00 €	7 600,00 €	6 900,00 €	4 800,00 €	10 050,00 €	6 400,00 €	6 050,00 €
<b>ETAT (DDJS - DDCSPP)</b>	- €	- €	9 471,00 €	12 602,00 €	8 140,00 €	11 500,00 €	11 820,00 €	10 100,00 €
<b>TOTAL ETAT</b>	<b>48 201,54 €</b>	<b>89 358,73 €</b>	<b>70 823,85 €</b>	<b>59 634,82 €</b>	<b>41 365,04 €</b>	<b>58 037,13 €</b>	<b>63 656,15 €</b>	<b>66 679,39 €</b>





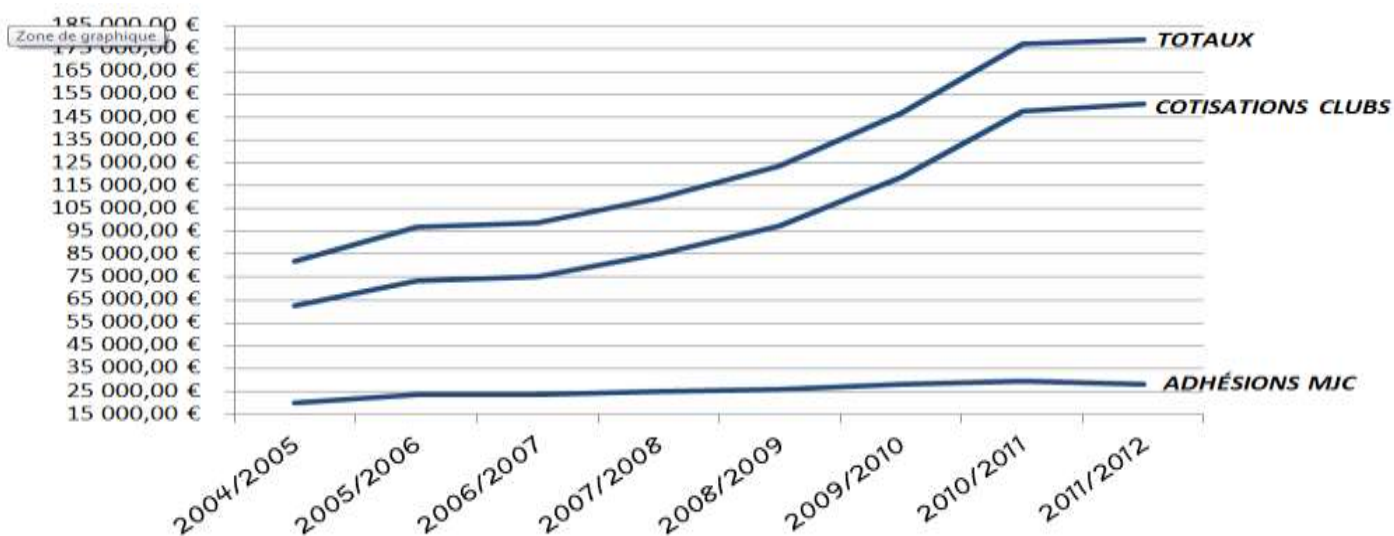
o **Les cotisations, les adhésions, le sponsoring et les autres produits :**

Cette année ce poste a représenté 34,21 % des recettes de la MJC contre 29,75 % l'an dernier soit une augmentation de 33 000,30 €. Les cotisations versées directement par les adhérents passent de 177 013 € à **179 027 €**. Malgré la crise nous avons stabilisé le nombre d'adhérents.

Nous avons enregistré un produit exceptionnel de 33 057 € (inscrit en contribution volontaire). Il s'agit du don de l'association AGATE déjà évoqué dans les subventions. Ce produit justifie à lui seul l'augmentation de ce compte financier.

PARTICIPATION DES ADHERENTS	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
<b>Cartes MJC</b>	19 884,40 €	23 697,00 €	23 719,19 €	24 823,09 €	25 923,62 €	28 327,40 €	29 479,60 €	27 968,00 €
<b>Cotisations Clubs</b>	62 340,11 €	73 393,40 €	75 070,37 €	85 013,50 €	97 609,90 €	118 635,00 €	147 533,70 €	151 059,30 €
<b>TOTAUX</b>	<b>82 224,51 €</b>	<b>97 090,40 €</b>	<b>98 789,56 €</b>	<b>109 836,59 €</b>	<b>123 533,52 €</b>	<b>146 962,40 €</b>	<b>177 013,30 €</b>	<b>179 027,30 €</b>

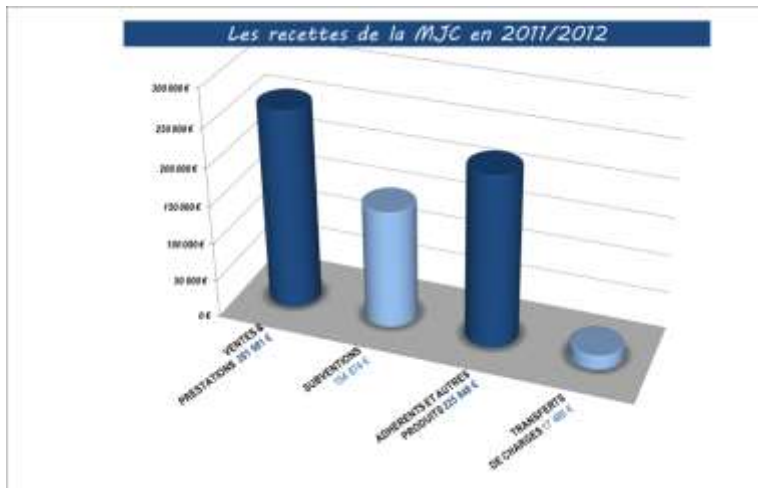
*Evolution des cotisations et adhésions de 2004 à 2012*

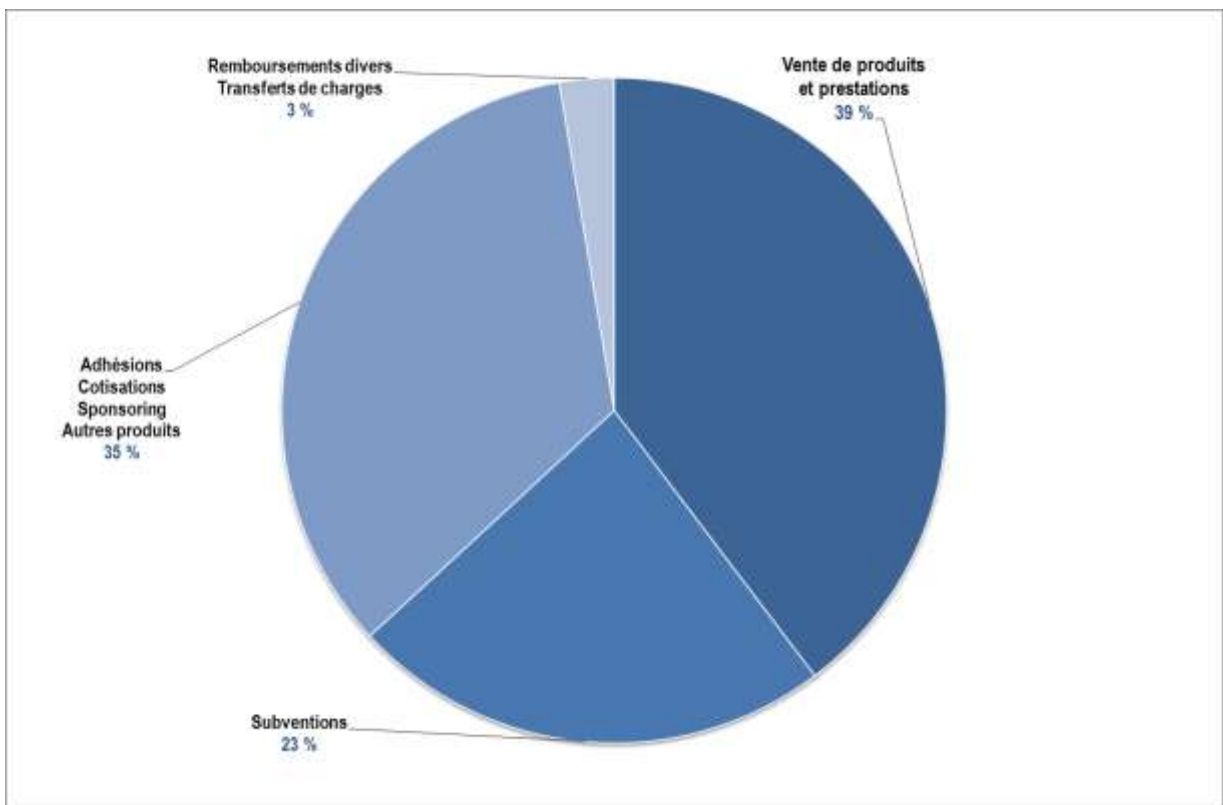


o **Les transferts de charges :**

Ce poste regroupe les remboursements directs de dépenses engagées par l'association. Il représente cette saison **17 480 €** de recettes contre 9 673 € en 2010/2011. Cette hausse de 50 % s'explique en partie par les remboursements liés aux différents arrêts de travail qui ont été plus importants sur cet exercice comptable que sur les précédents.

Les remboursements divers correspondent à des refacturations de matériel (par exemple bâtons de randonnée, remboursements de repas, participations à la confection des costumes des galas de danse, ...). Mais aussi des remboursements de frais de rejet de prélèvement bancaire.





#### Les CHARGES de la MJC en 2011/2012

675 150.15 € contre 652 934 € l'an dernier (hausse de 22 216€). Les dépenses sont réparties comme suit :

- **Achats :**  
Les achats représentent **56 806 €** soit 8.41 % (contre 8.24 % l'an dernier) des dépenses totales de la MJC. Les achats sont maîtrisés et stables par rapport aux exercices précédents.
- **Services extérieurs :**  
Les services extérieurs s'élèvent à **48 630 €** contre 45 760 € l'an dernier. Ils représentent 7,2 % des dépenses totales de la MJC. Ils sont en légère augmentation de **2 869 €**.  
Le poste de dépenses significatif est la sous-traitance d'animations et d'activités (prestations de travailleurs indépendants et autres associations pour les clubs d'activités) pour **21 666 €** contre 19 170 € l'an dernier.  
Les locations (véhicules, hangar, piscine de Capendu, terminal numérique d'impression, ...) ont représenté la somme de **18 327 €** contre 17 750 €.  
Ce poste est en augmentation de **2 397 €**. Cette hausse correspond à l'achat de piano en crédit-bail-location. Mais aussi par un besoin plus important de locations de véhicules pour les différentes actions. Le minibus de la MJC, vétuste, ne nous permet plus de transporter des usagers.  
Les assurances (véhicule, bâtiments, matériel, adhérents, bénévoles et salariés) ont représenté **5 902 €**. Poste identique par rapport à l'exercice précédent.
- **Autres services extérieurs :**  
Poste en diminution puisqu'il est passé de 151 871 € à **138 810 €** (soit 20 % des dépenses totales de la MJC). Cette diminution se ventile de la façon suivante :
  - ✓ Frais de formation de bénévoles – **3 523 €**
  - ✓ L'organisation à la baisse du nombre de journées à la neige nous a permis également de faire une économie de **1 429 €** sur l'achat de forfaits pour **4 452 €** contre 5 881 € l'an dernier.
  - ✓ Si on cumule les postes frais de déplacements, missions, réunions, repas, hébergement séjours, visites ou compétitions et péages nous sommes à **55 771 €** contre 67 618 € l'an dernier soit une diminution de **11 847 €**.
  - ✓ Nous enregistrons aussi quelques augmentations de postes de dépenses :
  - ✓ Publicité communication > + **2 663 €**. Cette hausse correspond à l'impression et la diffusion du nouveau journal de la MJC « Moi Je Capte » pour 1 200 €. Nous avons également sur cet exercice l'impression de la communication de l'exposcences EINSTEIN, que nous avons refacturée au collectif d'organisation en recette.

- ✓ Affiliation à la FRMJC > + 1 426 €. Augmentation de la cotisation fédérale qui est passé à 4,50 € par adhérent soit une participation de 6 408 € pour notre MJC.
- **Impôts et taxes :**  
Poste en légère diminution qui représente 1,59 % des dépenses totales de la MJC contre 1,81 % l'an dernier. On y trouve la taxe sur les salaires reversée à l'Etat pour 5 241 € (**diminution de 1 246 €**). La formation professionnelle pour 4 277 €, les redevances, la taxe des ordures ménagères et les droits d'auteur.
- **Charges de personnel :**  
Nous enregistrons une hausse de 28 797 € par rapport à l'exercice précédent.  
Cette augmentation doit être mise en parallèle avec certaines recettes :  
28 797 € - 5 293 € (supplément des subventions ASP) - 7 641 € (remboursements maladie d'un poste dont l'absence a généré un accroissement d'heures à d'autres salariés).  
En réalité l'augmentation nette des charges de personnel est de 15 863 €.

Sur cet exercice il y a eu :

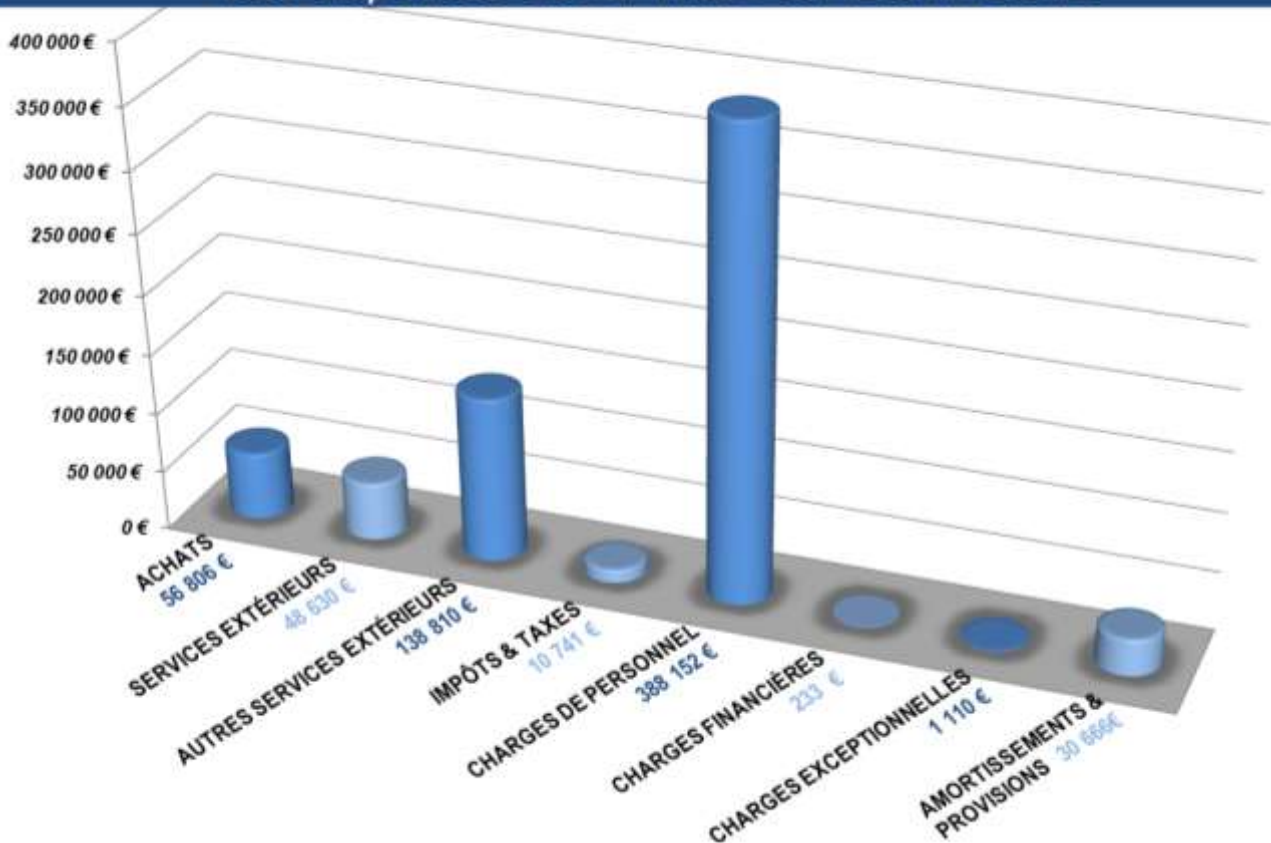
- ✓ des augmentations salariales liées au déroulement de carrière (5 postes dont le FONJEP pour le poste de direction),
- ✓ une hausse plus importante de la valeur du point qui est passé de 5,72 € à 5,83 €.
- ✓ des baisses des taux de prise en charge de certain CAE (l'Etat est passé d'une subvention de 90 % à 70 %)
- ✓ une augmentation du nombre d'heures de la formatrice multimédia.

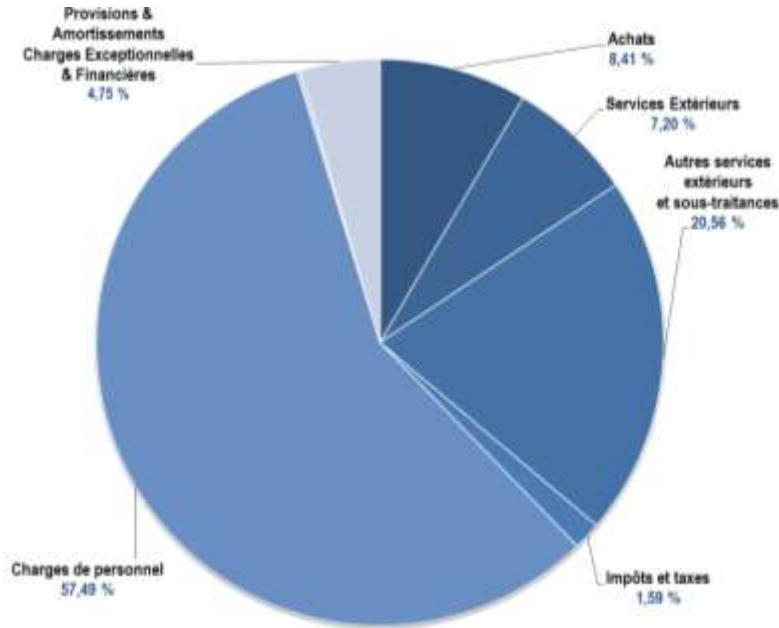
Les charges de personnel représentent 57.49 % des dépenses contre 55.04 % en 2010/2011.

Il est intéressant de comparer ce taux à d'autres structures MJC de même grandeur. En effet, en moyenne leurs charges de personnel y représentent 75 %.

- **Provisions et amortissements :**  
Poste représentant 30 666 € de dépenses soit 4.54 % des dépenses totales. On trouve les provisions pour les départs à la retraite, la part des subventions pour des projets non terminés à la fin de l'exercice comptable (31/08/2012) et qui seront poursuivis sur la prochaine saison. On y trouve surtout les amortissements de l'exercice c'est-à-dire la part des investissements non consommables supérieurs à 500 € utilisés sur plusieurs années.

### Les dépenses de la MJC en 2011/2012





## LE COMPTE DE RÉSULTATS GÉNÉRAL 2011/2012 EN DÉTAIL

## CHARGES

## RÉSULTAT 2011/2012

## CHARGES

Compte	Intitulé
COMPTES 60	602100 Pharmacie
	602110 Papier en-tête
	602251 Papier Canon
	602600 Emballages, gobelets, assiettes
	602620 Places, tickets, entrées
	603250 Variation stocks fournitures administratives
	603260 Variation stock emballages
	603700 Variation stock alimentation et boissons
	603710 Variation stock entrées, places, tickets
	606130 Carburant
	606310 Fournitures d'entretien
	606320 Petit équipement
	606330 Produits d'entretien
	606400 Fournitures administratives
	606500 Fournitures d'ateliers ou d'activités
	607000 Alimentation
	607120 Achat cartes WIFI pour revente
	607130 Achats tickets cinéma pour revente
	<b>TOTAL DES ACHATS</b>

Total	%
15,45 €	0,03%
0,00 €	0,00%
0,00 €	0,00%
1 484,52 €	2,61%
5 263,09 €	9,27%
-638,16 €	-1,12%
151,14 €	0,27%
-0,55 €	0,00%
-280,70 €	-0,49%
725,95 €	1,28%
2 761,90 €	4,86%
3 558,15 €	6,26%
4 737,26 €	8,34%
4 312,44 €	7,59%
9 791,33 €	17,24%
21 404,18 €	37,68%
0,00 €	0,00%
3 520,00 €	6,20%
<b>56 806,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Rappel 2010/2011	Variation
86,70 €	-71,25 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
1 079,81 €	404,71 €
4 528,25 €	734,84 €
-685,37 €	47,21 €
-265,54 €	416,68 €
-437,18 €	436,63 €
-895,09 €	614,39 €
1 504,25 €	-778,30 €
1 640,30 €	1 121,60 €
3 900,07 €	-341,92 €
4 801,73 €	-64,47 €
4 974,51 €	-662,07 €
10 521,14 €	-729,81 €
19 819,45 €	1 584,73 €
0,00 €	0,00 €
3 225,00 €	295,00 €
<b>53 798,03 €</b>	<b>3 007,97 €</b>

8,24%

		Compte	Intitulé	Total	%		Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTES 61		611	Sous-traitance repas groupes	0,00 €	0,00%		0,00 €	0,00 €	
		6112	Sous-traitance animation	6 704,19 €	13,79%		19 170,61 €	2 496,33 €	
		6113	Sous-traitance activités	14 962,75 €	30,77%				
		6122	Redevances, Crédit bail	0,00 €	0,00%		0,00 €	0,00 €	
		6132	Loyer hangar	2 813,92 €	5,79%		2 776,30 €	37,62 €	
		61321	Location autres salles	1 920,00 €	3,95%		1 800,00 €	120,00 €	
		61351	Location terminal numérique d'impression	8 611,20 €	17,71%		8 611,13 €	0,07 €	
		613511	Location terminal carte bleue	281,39 €	0,58%		236,76 €	44,63 €	
		61352	Autres locations	3 434,39 €	7,06%		4 325,98 €	-891,59 €	
		61353	Location Piano	1 266,70 €	2,60%		0,00 €	1 266,70 €	
		6152	Travaux bâtiments	0,00 €	0,00%		0,00 €	0,00 €	
		6155	Réparation biens	916,51 €	1,88%		578,48 €	338,03 €	
		61552	Réparations véhicules	71,34 €	0,15%		0,00 €	71,34 €	
		6156	Maintenance	1 500,04 €	3,08%		1 728,95 €	-228,91 €	
		616	Primes d'assurance	5 902,55 €	12,14%		5 936,22 €	-33,67 €	
		6163	Frais d'accidents		0,00%		50,00 €	-50,00 €	
		6181	Documentation Générale		0,00%		10,00 €	-10,00 €	
		61811	Abonnements revues et journaux	117,00 €	0,24%		536,40 €	-419,40 €	
	6185	Frais de colloques et séminaires	128,10 €	0,26%		0,00 €	128,10 €		
		<b>TOTAL DES SERVICES EXTÉRIEURS</b>		<b>48 630,08 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>7,20%</b>	<b>45 760,83 €</b>	<b>2 869,25 €</b>	<b>7,01%</b>

		Compte	Intitulé	Total	%		Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTES 62		621	Indemnités Services Civiques	2 040,72 €	1,47%		2 321,79 €	-281,07 €	
		622621	Honoraires agent de sécurité		0,00%		0,00 €	0,00 €	
		6226	Honoraires cabinet comptable	5 621,20 €	4,05%		5 587,71 €	33,49 €	
		62261	Honoraires commissariat aux comptes	2 511,60 €	1,81%		2 392,00 €	119,60 €	
		62262	Frais d'arbitrage		0,00%		0,00 €	0,00 €	
		6228	Formation bénévoles	134,50 €	0,10%		3 658,00 €	-3 523,50 €	
		6231	Publicité / Communication / Publications	7 646,87 €	5,51%		4 983,39 €	2 663,48 €	
		6234	Cadeaux / Récompenses / Lots / Deuil	677,00 €	0,49%		0,00 €	677,00 €	
		6238	Pourboires, dons courants	10,00 €	0,01%		110,00 €	-100,00 €	
		6242	Transport collectifs	20 388,64 €	14,69%		21 154,80 €	-766,16 €	
		625	Frais de déplacements missions et réunions	5 837,60 €	4,21%		10 736,16 €	-4 898,56 €	
		6251	Frais de repas missions et réunions	4 370,50 €	3,15%		19 935,00 €	-15 564,50 €	
		62511	Frais d'hébergements séjours	34 482,68 €	24,84%		32 649,01 €	1 833,67 €	
		62512	Frais de visites ou de compétitions	10 682,63 €	7,70%		2 952,79 €	7 729,84 €	
		62513	Frais de péage	397,70 €	0,29%		1 345,90 €	-948,20 €	
		6257	Fêtes et cérémonies	3 185,24 €	2,29%		2 972,47 €	212,77 €	
		626	Frais d'abonnement Téléphone / Fax	2 893,53 €	2,08%		3 156,43 €	-262,90 €	
		6261	Frais d'abonnement Internet	596,52 €	0,43%		587,11 €	9,41 €	
		6263	Frais postaux	4 058,86 €	2,92%		3 217,06 €	841,80 €	
		6264	Frais photocopie	6 703,13 €	4,83%		6 672,94 €	30,19 €	
	627	Services bancaires et assimilés	1 222,98 €	0,88%		1 338,02 €	-115,04 €		



6278	Commissions diverses	232,98 €	0,17%	178,39 €	54,59 €	
628	Cotisations à divers organismes et internes	1 464,10 €	1,05%	1 170,40 €	293,70 €	
6281	Affiliations aux Fédérations Sportives	964,00 €	0,69%	1 368,30 €	-404,30 €	
62811	Affiliations à la FRMJC	6 408,00 €	4,62%	4 981,78 €	1 426,22 €	
62812	Forfaits ski	4 452,50 €	3,21%	5 881,50 €	-1 429,00 €	
6282	Licences aux Fédérations Sportives	11 826,78 €	8,52%	12 520,54 €	-693,76 €	
<b>TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>		<b>138 810,26 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>151 871,49 €</b>	<b>-13 061,23 €</b>	<b>23,26%</b>

Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTÉ 63	6311	Taxe sur les salaires	5 241,28 €	48,79%	6 487,51 €	-1 246,23 €
	6333	Formation professionnelle	4 277,31 €	39,82%	4 393,75 €	-116,44 €
	63513	Impôts locaux	227,28 €	2,12%	208,16 €	19,12 €
	6358	Analyses		0,00%	0,00 €	0,00 €
	6371	Redevance TV	125,00 €	1,16%	123,00 €	2,00 €
	63750	SACEM	451,29 €	4,20%	386,73 €	64,56 €
	63751	SACD	104,24 €	0,97%	0,00 €	104,24 €
	63752	SPRE	315,22 €	2,93%	187,65 €	127,57 €
<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>		<b>10 741,62 €</b>	<b>100%</b>	<b>11 786,80 €</b>	<b>-1 045,18 €</b>	<b>1,81%</b>

Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTÉ 64	641	Rémunérations brutes	260 307,69 €	67,06%	239 882,17 €	20 425,52 €
	6412	Congés payés pris	93,23 €	0,02%	-4 084,64 €	4 177,87 €
	64121	Congés payés dus	1 296,00 €	0,33%	5 407,00 €	-4 111,00 €
	6414	Primes conventionnelle de départ	146,82 €	0,04%	693,00 €	-546,18 €
	64144	Indemnités Journalières	1 324,81 €	0,34%	1 836,05 €	-511,24 €
	6413	Frais de déplacement professionnels		0,00%	0,00 €	0,00 €
	643	Cachets intermittents du spectacle	2 028,57 €	0,52%	739,05 €	1 289,52 €
	64301	Guichet Unique Spectacle Occasionnel	1 514,21 €	0,39%	623,33 €	890,88 €
	6451	URSSAF + Pôle Emploi	44 446,44 €	11,45%	40 188,14 €	4 258,30 €
	6452	Caisse de prévoyance CHORUM	4 643,56 €	1,20%	4 585,42 €	58,14 €
	6453	Caisse de retraite MALAKOFF-MEDERIC	16 144,60 €	4,16%	14 727,53 €	1 417,07 €
	6454	Assedic (jusqu'au 31-12-2010)	0,00 €	0,00%	3 449,87 €	-3 449,87 €
	64531	Mutuelle Santé MALAKOFF-MEDERIC	819,74 €	0,21%	239,76 €	579,98 €
	6458	Médecine du Travail	1 925,37 €	0,50%	1 455,46 €	469,91 €
	6459	Charges sur congés payés	497,00 €	0,13%	144,00 €	353,00 €
	6472	Œuvres sociales	2 500,00 €	0,64%	2 290,89 €	209,11 €
	6478	Frais de formation des salariés	1 234,20 €	0,32%	1 611,94 €	-377,74 €
	64801	Poste FONJEP	49 230,32 €	12,68%	45 566,01 €	3 664,31 €
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>388 152,56 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>359 354,98 €</b>	<b>28 797,58 €</b>	<b>55,04%</b>

Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTÉ 65-66	658	Charges diverses de gestion	0,08 €	0,03%	0,36 €	-0,28 €
	6611	Intérêts prêt matériel et réhabilitation	233,43 €	99,97%	247,45 €	-14,02 €
	6688	Ecart de conversion		0,00%	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		<b>233,51 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>247,81 €</b>	<b>-14,30 €</b>	<b>0,04%</b>

	Compte	Intitulé
COMPTE 67	6712	Pénalités et amendes fiscales
	674	Charges exceptionnelles
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	

Total	%	
	0,00%	
1 110,00 €	100,00%	
<b>1 110,00 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,16%</b>

Rappel 2010/2011	Variation	
130,59 €	-130,59 €	
66,00 €	1 044,00 €	
196,59 €	913,41 €	<b>0,03%</b>

	Compte	Intitulé
COMPTE 68	6811	Amortissements travaux et aménagements
	68111	Amortissements mobilier
	68112	Amortissements véhicules
	68113	Amortissements informatiques & Télécoms
	68114	Amortissements matériel scénique
	681141	Amortissements matériel industriel
	68115	Amortissements matériel activités
	68119	Amortissements logiciels
	6815	Provision départ à la retraite
	68174	Provision pour créance douteuse
	689	Subvention clubs d'activité trop perçues
<b>TOTAL PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS</b>		

Total	%	
4 253,05 €	13,87%	
2 392,10 €	7,80%	
0,00 €	0,00%	
3 572,30 €	11,65%	
1 421,20 €	4,63%	
3 097,81 €	10,10%	
2 173,99 €	7,09%	
0,00 €	0,00%	
2 024,00 €	6,60%	
	0,00%	
11 731,67 €	38,26%	
<b>30 666,12 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,54%</b>

Rappel 2010/2011	Variation	
4 728,24 €	-475,19 €	
1 541,48 €	850,62 €	
0,00 €	0,00 €	
1 940,48 €	1 631,82 €	
2 702,22 €	-1 281,02 €	
2 915,18 €	182,63 €	
1 978,61 €	195,38 €	
0,00 €	0,00 €	
1 962,00 €	62,00 €	
0,00 €	0,00 €	
12 149,34 €	-417,67 €	
29 917,55 €	748,57 €	<b>4,58%</b>

## CHARGES

**TOTAL DES CHARGES 2011/2012**

RÉSULTAT 2011/2012

**675 150,15 €**

Rappel 2010/2011	Variation	
652 934,08 €	22 216,07 €	<b>100,00%</b>

## PRODUITS

RÉSULTAT 2011/2012

## PRODUITS

	Compte	Intitulé
COMPTES 70	701000	Vente de produits finis
	706100	Contrat Enfance Jeunesse (Mairie)
	706200	Contrat Educatif Local (Mairie de Lézignan)
		Contrat Educatif Local (DDCSPP)
	706300	Prestations ESTIVADES (Mairie)
	706400	Autres prestations
	706500	Prestation de service CAF
	70651	Bons vacances CAF
	707100	Petits-déjeuners
	707120	Vente cartes WIFI
	707130	Vente tickets cinéma
	707140	Vente forfaits ski
	707150	Vente entrées ESPACE LIBERTE
	707200	Repas inclus dans prestation d'hébergement
	707210	Autres repas
707300	Nuitées seules	

Total	%	
138,00 €	0,05%	
46 250,00 €	17,65%	
8 402,50 €	3,21%	
2 500,00 €	0,95%	
3 800,00 €	1,45%	
18 017,00 €	6,88%	
10 313,10 €	3,94%	
3 720,00 €	1,42%	
199,00 €	0,08%	
292,00 €	0,11%	
3 441,50 €	1,31%	
1 255,50 €	0,48%	
328,80 €	0,13%	
5 674,00 €	2,17%	
3 042,00 €	1,16%	
17 599,70 €	6,72%	

Rappel 2010/2011	Variation	
453,00 €	-315,00 €	
46 250,00 €	0,00 €	
5 547,00 €	2 855,50 €	
0,00 €	2 500,00 €	
7 402,50 €	-3 602,50 €	
29 475,80 €	-11 458,80 €	
6 178,82 €	4 134,28 €	
1 100,00 €	2 620,00 €	
559,50 €	-360,50 €	
140,00 €	152,00 €	
2 875,60 €	565,90 €	
1 847,00 €	-591,50 €	
580,20 €	-251,40 €	
2 405,60 €	3 268,40 €	
5 455,50 €	-2 413,50 €	
10 639,50 €	6 960,20 €	

707400	Pensions complètes	35 380,80 €	13,51%	30 159,50 €	5 221,30 €
707500	1/2 pensions	6 240,00 €	2,38%	9 786,00 €	-3 546,00 €
707600	Goûters	486,00 €	0,19%	270,00 €	216,00 €
707700	Bar, distributeurs, buvettes	2 041,10 €	0,78%	1 613,76 €	427,34 €
708310	Participations aux frais de mise à dispo salles	7 230,00 €	2,76%	6 657,62 €	572,38 €
708320	Location matériel scénique	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
708330	Location matériel de ski	4 090,00 €	1,56%	5 262,50 €	-1 172,50 €
708340	Location minibus	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
708810	Produits des sorties	12 089,50 €	4,61%	12 450,00 €	-360,50 €
708820	Produits des manifestations	17 151,59 €	6,55%	17 948,02 €	-796,43 €
708830	Produits des séjours	42 490,00 €	16,22%	38 972,38 €	3 517,62 €
708840	Produits de la PAO et vidéo	4 704,75 €	1,80%	4 197,00 €	507,75 €
708850	Produits des stages	4 310,00 €	1,65%	3 458,00 €	852,00 €
708860	Produits consultation net	794,20 €	0,30%	392,88 €	401,32 €
<b>VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS</b>		<b>261 981,04 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>252 077,68 €</b>	<b>9 903,36 €</b>
			<b>39,68%</b>		<b>38,88%</b>

Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTES 74	740100	Versement ASP Emplois	48 429,39 €	31,27%	43 136,15 €	5 293,24 €
	740100	Versement ASP Service Civique	2 100,00 €	1,36%	2 300,00 €	-200,00 €
	741300	Subventions DDCSPP	10 100,00 €	6,52%	11 820,00 €	-1 720,00 €
	741310	Subventions CNDS	6 050,00 €	3,91%	6 400,00 €	-350,00 €
	741410	Subventions Conseil Général	0,00 €	0,00%	300,00 €	-300,00 €
	74142	Subventions Conseil Régional	0,00 €	0,00%	1 805,20 €	-1 805,20 €
	74143	Subventions Communauté des Communes	4 000,00 €	2,58%	6 000,00 €	-2 000,00 €
	744100	Subventions Ville fonctionnement	45 000,00 €	29,06%	64 333,00 €	-19 333,00 €
	744200	Subventions Ville clubs d'activités	35 195,00 €	22,72%	36 448,00 €	-1 253,00 €
	744300	Subventions Ville autres	1 500,00 €	0,97%	3 000,00 €	-1 500,00 €
	74500	Subvention OFAJ	0,00 €	0,00%	6 967,00 €	-6 967,00 €
	7452	Aide AGEFIP	0,00 €	0,00%	4 800,00 €	-4 800,00 €
	7453	Subvention CAF	2 500,00 €	1,61%	6 367,00 €	-3 867,00 €
	7415	Subvention INJEP	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>154 874,39 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>193 676,35 €</b>	<b>-38 801,96 €</b>	
			<b>23,46%</b>		<b>29,88%</b>	

Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
COMPTES 75 76 77	754000	Collectes sponsoring		0,00%	233,00 €	-233,00 €
	756000	Adhésion M.J.C. & C.I.S.	27 968,00 €	12,38%	29 479,60 €	-1 511,60 €
	756100	Cotisations clubs d'activités	151 059,30 €	66,89%	147 533,70 €	3 525,60 €
	758000	Produits divers de gestion	3,31 €	0,00%	130,30 €	-126,99 €
	758500	Contribution volontaires	33 057,46 €	14,64%	1 199,30 €	31 858,16 €
	761000	Produits financiers	155,23 €	0,07%	72,32 €	82,91 €
	771500	Subvention d'équilibre		0,00%	0,00 €	0,00 €
	777	Part annuelle subvention investissement	596,00 €	0,26%	512,72 €	83,28 €
	778100	Produits exceptionnels	860,00 €	0,38%	1 209,13 €	-349,13 €
	781500	Reprise sur provision retraite		0,00%	295,60 €	-295,60 €

789400	Report subvention Clubs d'activités	12 149,34 €	5,38%		12 182,67 €	-33,33 €	
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>		<b>225 848,64 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>34,21%</b>	<b>192 848,34 €</b>	<b>33 000,30 €</b>	<b>29,75%</b>

COMPTES / 79	Compte	Intitulé	Total	%	Rappel 2010/2011	Variation	
		791000	Remboursements divers	6 405,08 €	36,64%	2 744,88 €	3 660,20 €
	791100	Remboursements assurances		0,00%	0,00 €	0,00 €	
	791300	Remboursements formations	767,20 €	4,39%	2 762,38 €	-1 995,18 €	
	791400	Remboursements arrêts maladies	7 641,99 €	43,72%	2 171,98 €	5 470,01 €	
	791510	Remboursements timbres et photocopies	2 665,80 €	15,25%	1 993,84 €	671,96 €	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES</b>			<b>17 480,07 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 673,08 €</b>	<b>7 806,99 €</b>	<b>1,49%</b>

## PRODUITS

**TOTAL DES PRODUITS 2011/2012**

RÉSULTAT 2011/2012

**660 184,14 €**

Rappel 2010/2011	Variation	
648 275,45 €	11 908,69 €	100,00%
Rappel 2010/11	Variation	

**TOTAL DES CHARGES 2011/2012**

**675 150,15 €**

652 934,08 € 22 216,07 €

**TOTAL DES PRODUITS 2011/2012**

**660 184,14 €**

648 275,45 € 11 908,69 €

**Résultat 2011/2012**

**-14 966,01 €**

-4 658,63 € -10 307,38 €

### LE COMPTE DE RÉSULTATS ANALYTIQUE 2011/2012 PAR SECTEURS

1- Administration Générale				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
100	Administration	170 509,90 €	177 328,69 €	6 818,79 €
106	Assemblée Générale	2 958,98 €		- 2 958,98 €
107	Journée Portes Ouvertes	1 213,37 €	185,60 €	- 1 027,77 €
<b>Secteur 1</b>	<b>Administration</b>	<b>174 682,25 €</b>	<b>177 514,29 €</b>	<b>2 832,04 €</b>
2- Centre International de Séjour				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
200	Centre International de Séjour	124 921,65 €	91 641,54 €	- 33 280,11 €
<b>Secteur 2</b>	<b>Centre International de Séjour</b>	<b>124 921,65 €</b>	<b>91 641,54 €</b>	<b>- 33 280,11 €</b>
3- Multimédia				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
300	Pôle Multimédia	44 698,07 €	50 427,42 €	5 729,35 €
602	Formation DEJEPS et BPJEPS	5 758,02 €	4 626,99 €	- 1 131,03 €
306	Vidéo Web TV	250,35 €	326,00 €	75,65 €
<b>Secteur 3</b>	<b>Multimédia</b>	<b>50 706,44 €</b>	<b>55 380,41 €</b>	<b>4 673,97 €</b>
4- Animation locale et action culturelle				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
400	Fonctionnement et frais structurels	10 090,87 €	8 032,48 €	- 2 058,39 €
401	Fête du primeur 2011	1 280,92 €	1 612,13 €	331,21 €
404	Foire aux jouets 2011	225,95 €	535,10 €	309,15 €
406	Concert Jazz du 10/11/2011	503,78 €	380,00 €	- 123,78 €
410	Multi-Exposition 2012	164,70 €		- 164,70 €
412	Vide-Grenier	987,73 €	3 253,00 €	2 265,27 €
413	Einstein 2012	827,64 €	646,44 €	- 181,20 €
417	Nouvel An Chinois - Janv 2012	924,97 €	1 658,70 €	733,73 €
<b>Secteur 4</b>	<b>Animation locale et action culturelle</b>	<b>15 006,56 €</b>	<b>16 117,85 €</b>	<b>1 111,29 €</b>

5- Séjours-Voyage-Projet Internationaux				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
502	Séjour ski à TIGNES	6 932,21 €	6 858,50 €	- 73,71 €
505	Séjour FAMILLE (annulé)	97,68 €		- 97,68 €
<b>Secteur 5</b>	<b>Animation locale et action culturelle</b>	<b>7 029,89 €</b>	<b>6 858,50 €</b>	<b>- 171,39 €</b>
8- Enfance Jeunesse				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
800	Fonctionnement et frais structurels	39 414,74 €	7 144,52 €	- 32 270,22 €
801	Espace Jeune AJSH	447,70 €	14 124,44 €	13 676,74 €
803	Séjour Marseille (annulé)	1 000,00 €		- 1 000,00 €
804	Séjour Glisse	1 095,49 €		- 1 095,49 €
805	LEZ VACANCES	2 591,70 €	11 278,50 €	8 686,80 €
806	ADOS VACANCES	18 753,27 €	28 788,15 €	10 034,88 €
807	ESTIVADES	1 254,09 €	3 804,83 €	2 550,74 €
504	Séjour à LONDRES aux Jeux Olympiques	13 582,87 €	11 115,00 €	- 2 467,87 €
601	Atelier relais avec collègue	1 269,61 €	6 300,00 €	5 030,39 €
503	Séjour à PORT-AVENTURA (annulé)	187,98 €		- 187,98 €
506	Séjour BRUXELLES (annulé)	97,64 €		- 97,64 €
<b>Secteur 8</b>	<b>Enfance - Jeunesse</b>	<b>79 695,09 €</b>	<b>82 555,44 €</b>	<b>2 860,35 €</b>
9- Stages et Clubs d'Activité				
Poste	Intitulé	Débit	Crédit	Résultat
900	Fonctionnement et frais structurels	59 021,65 €	31 592,68 €	- 27 428,97 €
9011	Aérogym-Fitness	11 501,05 €	16 647,08 €	5 146,03 €
9012	Gymnastique Artistique	3 605,81 €	6 863,88 €	3 258,07 €
9013	Babygym	1 904,39 €	3 798,21 €	1 893,82 €
9014	Gym Douce	2 359,92 €	3 459,24 €	1 099,32 €
9016	Gym Santé	1 126,81 €	1 949,62 €	822,81 €
<b>Sous-total Pôle Gym</b>		<b>20 497,98 €</b>	<b>32 718,03 €</b>	<b>12 220,05 €</b>
9031	Danse moderne et d'expression	13 007,33 €	15 702,85 €	2 695,52 €
9034	Danse hip hop	2 014,99 €	4 334,05 €	2 319,06 €
9035	Danse country	908,20 €	923,00 €	14,80 €
9036	Danse orientale	1 297,10 €	1 308,00 €	10,90 €
9037	Danse africaine	1 391,30 €	1 638,00 €	246,70 €
9039	Danse flamenco	1 112,76 €	357,00 €	- 755,76 €
<b>Sous-total Pôle Danse</b>		<b>19 731,68 €</b>	<b>24 262,90 €</b>	<b>4 531,22 €</b>
905	Atelier d'écriture	1 124,83 €	1 253,00 €	128,17 €
926	Poésie	352,50 €	300,00 €	- 52,50 €
<b>Sous-total Pôle Ecriture</b>		<b>1 477,33 €</b>	<b>1 553,00 €</b>	<b>75,67 €</b>
907	Dessin-Peinture	12 478,88 €	7 679,00 €	- 4 799,88 €
908	Stage création de bijoux	247,98 €	1 665,00 €	1 417,02 €
909	Stages meubles en cartons	154,77 €	395,00 €	240,23 €
910	Petits débrouillards	4 460,92 €	7 300,00 €	2 839,08 €
<b>Sous-total Pôle Activité Artistiques</b>		<b>17 342,55 €</b>	<b>17 039,00 €</b>	<b>- 303,55 €</b>
921	Natation	19 760,87 €	27 259,00 €	7 498,13 €
929	Ski-Club	16 322,92 €	20 006,00 €	3 683,08 €
935	Judo	6 955,21 €	8 837,00 €	1 881,79 €
942	Tennis de Table	9 251,71 €	7 556,23 €	- 1 695,48 €
954	Athlétisme	4 844,28 €	8 191,00 €	3 346,72 €
961	Aikido	5 259,25 €	6 475,00 €	1 215,75 €
<b>Sous-total Sport</b>		<b>62 394,24 €</b>	<b>78 324,23 €</b>	<b>15 929,99 €</b>
922	Patchwork	691,25 €	673,00 €	- 18,25 €
924	Broderie	232,72 €	353,00 €	120,28 €
925	Poterie	11 132,54 €	10 429,00 €	- 703,54 €
928	Scrabble	594,10 €	333,00 €	- 261,10 €
932	Photo-Club	425,15 €	660,00 €	234,85 €
936	Aéromodélisme	649,04 €	940,00 €	290,96 €
937	Été Indien	102,12 €	298,00 €	195,88 €
950	Cirque	3 887,07 €	4 058,00 €	170,93 €
957	Œnologie	4 919,82 €	5 719,00 €	799,18 €
<b>Sous-total Loisirs Culture</b>		<b>22 633,81 €</b>	<b>23 463,00 €</b>	<b>829,19 €</b>
933	Découverte Patrimoine	3 253,20 €	3 180,00 €	- 73,20 €
940	Randonnée Montagne	672,42 €	909,00 €	236,58 €
941	Randonnée Pédestre	24 735,55 €	25 682,80 €	947,25 €
<b>Sous-total Loisirs Balade et randos</b>		<b>28 661,17 €</b>	<b>29 771,80 €</b>	<b>1 110,63 €</b>
931	Yoga	4 206,54 €	6 634,50 €	2 427,96 €
958	Tai Chi Chuan	2 739,33 €	2 766,00 €	26,67 €
<b>Sous-total Détente</b>		<b>6 945,87 €</b>	<b>9 400,50 €</b>	<b>2 454,63 €</b>



918	Cours de chant	4 479,22 €	5 382,00 €	902,78 €
951	Chorale	481,48 €	1 440,00 €	958,52 €
9521-22	Guitare Lézignan et Montsérét	11 423,58 €	11 835,00 €	411,42 €
9525	Piano	15 574,15 €	15 343,94 €	- 230,21 €
9527	Atelier de Musique	484,99 €	70,00 €	- 414,99 €
<b>Sous-total Musique et Chant</b>		<b>32 443,42 €</b>	<b>34 070,94 €</b>	<b>1 627,52 €</b>
906	Théâtre Enfants et Adolescents	3 596,78 €	3 075,00 €	- 521,78 €
939	Théâtre Atelier Art Scénique	2 031,37 €	1 339,10 €	- 692,27 €
940	Théâtre Compagnie du Tilleul	3 347,22 €	3 890,00 €	542,78 €
<b>Sous-total Théâtre</b>		<b>8 975,37 €</b>	<b>8 304,10 €</b>	<b>- 671,27 €</b>
949	Espagnol	3 207,39 €	1 483,00 €	- 1 724,39 €
955	Anglais	2 445,88 €	803,00 €	- 1 642,88 €
<b>Sous-total Langues</b>		<b>5 653,27 €</b>	<b>2 286,00 €</b>	<b>- 3 367,27 €</b>
<b>Secteur 8</b>	<b>CLUBS D'ACTIVITES ET STAGES</b>	<b>285 778,34 €</b>	<b>292 786,18 €</b>	<b>7 007,84 €</b>
<b>CUMUL DES SOLDES DE LA TOTALITE DES POSTES ANALYTIQUES</b>				<b>- 14 966,01 €</b>

## Le Bilan au 31/08/12

Un bilan comptable est le document qui synthétise ce que l'association possédait au 31/08/2012 (biens et matériel regroupés dans l'actif du bilan) et l'ensemble de ses ressources (capital, réserve, crédits, trésorerie regroupés dans le passif du bilan). Le total du bilan est de 151 602.60 €.

### • Les fonds associatifs :

Les fonds associatifs sont des fonds durables apportés par les adhérents de l'association, les particuliers, les collectivités publiques, l'Etat. Ces fonds sont équivalents à la notion de capital dans les sociétés commerciales. Ils sont constitués des apports de différentes natures faits à l'association sur le long terme ou définitivement (cumul des résultats des exercices comptables depuis la création de l'association). Après affectation du résultat de l'exercice 2011/2012 (- 14 966.01 €) et de la baisse d'une subvention d'équipement qui a été inscrite dans le compte de résultat, ils représenteront 31 402.82 € contre 46 964.83 € l'an dernier. Ils sont en diminution de 15 562.01 €.

### • Les provisions :

Les provisions pour risques et charges sont de 25 045.56 € (augmentation de 2024 €). Ces provisions seront utilisées pour financer les départs en retraite uniquement pour les salariés en CDI arrivant à l'âge de 50 ans. Nous allons enregistrer entre 2012 et 2014 trois importants départs en retraite qui vont réduire considérablement ces provisions.

### • Les fonds dédiés :

Il s'agit de sommes non-consommées intégralement sur l'exercice comptable 2011/2012 et qui seront inscrites dans le compte de résultat 2012/2013 pour 11 731.67 €.

### • La trésorerie :

Au 31/08/2012 nous disposons de 16 149.69 € contre 27 119.73 € au 31/08/2011. La trésorerie disponible au 31/08/2012 est en baisse de 10 970.04 € par rapport à l'exercice précédent. Toutefois il est inopportun de comparer objectivement car les subventions ne sont jamais versées à la même période ni les factures payées aux mêmes moments d'une année à l'autre.

### • Les emprunts et les dettes :

Nous avons soldé en mai 2012 l'emprunt de 30 000 € souscrit à la Banque Populaire en 2005 pour la réhabilitation des cuisines. Il reste à rembourser la somme de 5 651.64 € sur l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale en 2011 qui a servi à financer de nouveaux investissements au niveau, entre autre, du restaurant et des cuisines.

Concernant les dettes (factures non-parvenues à la fin de l'exercice comptable) nous devons la somme de 4 517.80 € à nos fournisseurs (contre 14 599 € au 31/08/2011), 59 572.22 € aux organismes sociaux et fiscaux (charges trimestrielles non échues et FONJEP pour le poste de direction) contre 48 531.87 € au 31/08/2011 et 767 € de charges diverses contre 1 431.55 € au 31/08/2011.

### • Les immobilisations corporelles :

Il s'agit des équipements en notre possession ou des investissements engagés que nous amortissons sur plusieurs exercices comptables (dès lors que le montant d'achat ou de l'investissement est supérieur à 500 €). Au 31/08/2012, les immobilisations représentaient 62 376.60 € contre 62 991.25 € l'an dernier.

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2011/2012 sont de 16 910.45 € (inscrits au Compte de Résultat).

En 2011/2012 nous avons poursuivi notre plan d'investissement et de renouvellement de matériel. En effet, nous avons engagé 16 596 € d'investissements qui ont été inscrits aux amortissements (contre 29 182 € en 2010-2011, année exceptionnelle au niveau de l'investissement). Nous avons engagé et inscrit aux amortissements les investissements suivants :

Type	Fournisseur	Désignation	Montant d'achat	Durée d'amortissement
Informatique	ADOBE	Logiciel licence photoshop pour Espace Multimédia	238.00 €	3 ans
Mobilier	IKEA	Remplacement de 8 lits superposés CIS	1 441.00 €	8 ans
Matériel industriel	C DISCOUNT	Achat de deux machines à laver et d'un sèche-linge pour CIS	961.23 €	8 ans
Matériel industriel	CONFORAMA	Ecran plasma pour le BAR	608.90 €	8 ans
Mobilier	NINGBO	20 tables pliantes plastiques pour salles d'activités	1 293.55 €	8 ans

Matériel industriel	COLLS CEREMICA	Remplacement four atelier poterie	3 172.74 €	8 ans
Mobilier	LA REDOUTE	Achat de 3 meubles informatique pour espace bar	692.85 €	8 ans
Matériel industriel	ELECTRO DEPOT	Deux sonorisations portatives pour clubs	448.80 €	8 ans
Travaux	COLAS	Réfection armoire électrique salle de spectacle	1 942.24 €	10 ans
Matériel industriel	PRO SIGNALISATION	Achats de tableaux rotatifs pour les cours de langue	569.19 €	10 ans
Travaux	TOLLENS PEINTURE	Travaux de peintures bar et couloirs	521.54 €	10 ans
Travaux	TRIDOME	Travaux divers CIS fournitures	897.38 €	10 ans
Informatique	MR PLUS AMAZON	Remplacement 6 écrans – espace multimédia	579.56 €	4 ans
Informatique	AMAZON	Remplacement de 4 unités centrales – espace multimédia	1185.22 €	3 ans
Informatique	EPONIA	Remplacement ordinateur PAO	780.00 €	3 ans
Informatique	EPONIA	Imprimante laser pour secrétariat	240.00 €	3 ans
Informatique	CDISCOUNT	Remplacement ordinateur comptabilité	399.00 €	3 ans
Mobilier	VIKING BUT IKEA	Mobilier divers (casiers et caissons bureaux et bar)	624.60 €	3 ans
			<b>16 595.80 €</b>	

- **Les charges et produits constatés d'avance et les créances :**

Au 31/08/2012 nous avons réglé 10 267.25 € de charges et encaissé 11 667 € de produits qui concernent l'exercice 2012/2013. Par ailleurs il restait à percevoir en trésorerie 37 384.91 € de la part de nos usagers et 18 087.22 € de la part des collectivités (subventions votées mais non versées au 31/08/12).

- **Les stocks :**

Nos stocks à la fin de l'exercice représentaient la somme de 7 336.93 € contre 6 568 € l'an dernier. Cette augmentation s'explique par l'acquisition de tickets d'entrée pour l'Espace Liberté Narbonne à revendre sur les exercices comptables suivants, mais aussi de ramettes de papiers, de produits d'entretien ou d'alimentation qui seront consommés sur 2012/2013.

### Evaluation des contributions volontaires en nature

**Le projet associatif 2012-2015 compte parmi ses nombreuses Fiches Action l'intégration des contributions volontaires en nature dans nos comptes. La contribution volontaire est un mode de financement à part entière. Sa valorisation n'est pas obligatoire mais présente un intérêt financier et fiscal non négligeable pour l'association. Ainsi, après vérification par notre Commissaire aux Comptes les contributions volontaires de nos bénévoles sont intégrés dans l'annexe de notre comptabilité.**

Nous intégrons les dons en nature effectués par les bénévoles sur les frais d'utilisation des véhicules personnels pour lesquels ils renoncent à un remboursement par la MJC. En effet nous avons constaté que les bénévoles qui s'investissent dans la vie de notre association ou dans l'un de nos clubs d'activités, engagent souvent des frais personnels dans cette implication bénévole. Ces frais engagés et non remboursés ouvrent droit à une réduction d'impôts lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- ils sont engagés en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'une œuvre ou d'un organisme d'intérêt général,
- ils sont dûment justifiés,
- le contribuable a renoncé expressément à leur remboursement.

Cette disposition s'applique à tous les bénévoles quel que soit le secteur d'intervention de leur association, elle suit le même mécanisme que celui des dons des particuliers aux associations.

CHARGES			PRODUITS		
86- Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860	Secours en nature	6 960.62 €	870	Bénévolat	€
861	Mise à disposition gratuite de biens	€	871	Prestations en nature	€
862	Prestations gratuites	€			€
864	Personnel bénévole	€			€
			875	Dons en nature	6 960.62 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>6 960.62 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 960.62 €</b>

## DETAIL DU BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ		AU 31/08/08	AU 31/08/09	AU 31/08/10	AU 31/08/11	AU 31/08/12
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires						
20500000	Logiciels	2 093 €	2 092,80 €	2 092,80 €	4 126,00 €	4 364,00 €
28050000	Amortissement logiciel	- 2 093 €	- 2 092,80 €	- 2 092,80 €	- 2 560,71 €	- 3 257,78 €
	<b>Total</b>	- €	- €	- €	<b>1 565,29 €</b>	<b>1 106,22 €</b>
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>						
		- €	- €	- €	<b>1 565,29 €</b>	<b>1 106,22 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Constructions						
21400000	Construction sur sol d'autrui	15 470 €	15 470,25 €	15 470,25 €	15 470,25 €	15 470,25 €
28140000	Amortissements sur construction sur sol d'autrui	- 5 157 €	- 6 703,76 €	- 8 250,78 €	- 9 797,80 €	- 11 344,82 €
	<b>Total</b>	<b>10 314 €</b>	<b>8 766,49 €</b>	<b>7 219,47 €</b>	<b>5 672,45 €</b>	<b>4 125,43 €</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
21540000	Matériel industriel et d'activité	47 847 €	54 960,01 €	60 078,39 €	76 948,46 €	85 567,16 €
28154000	Amortissement matériel industriel et d'activité	- 28 433 €	- 34 031,77 €	- 40 308,74 €	- 47 656,86 €	- 55 373,89 €
	<b>Total</b>	<b>- 19 415 €</b>	<b>20 928,24 €</b>	<b>19 769,65 €</b>	<b>29 291,60 €</b>	<b>30 193,27 €</b>
Autres immobilisations corporelles						
21810000	Installation générale, agencement et aménagement divers	27 605 €	32 182,59 €	37 884,88 €	37 884,88 €	41 815,23 €
28181000	Amortissement installation, agencement et aménagement	- 16 827 €	- 19 517,50 €	- 22 487,26 €	- 25 668,48 €	- 28 386,99 €
28182000	Matériel de transport	4 701 €	4 701,10 €	4 701,10 €	4 701,10 €	4 701,10 €
21830000	Amortissement matériel de transport	- 4 701 €	- 4 701,10 €	- 4 701,10 €	- 4 701,10 €	- 4 701,10 €
28183000	Matériel de bureau et informatique	35 664 €	38 754,99 €	38 754,99 €	49 034,32 €	52 843,07 €
28183000	Amortissement matériel de bureau et informatique	- 27 952 €	- 30 412,04 €	- 32 646,11 €	- 35 908,05 €	- 40 138,87 €
	<b>Total</b>	<b>18 491 €</b>	<b>21 008,04 €</b>	<b>21 506,50 €</b>	<b>25 342,67 €</b>	<b>26 132,44 €</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>						
		<b>48 219 €</b>	<b>50 702,77 €</b>	<b>48 495,62 €</b>	<b>60 306,72 €</b>	<b>60 451,14 €</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Autres titres immobilisés						
27100000	Titres immobilisés	192 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €
	<b>Total</b>	<b>192 €</b>	<b>204,00 €</b>	<b>204,00 €</b>	<b>204,00 €</b>	<b>204,00 €</b>
Autres immobilisations financières						
27500000	Dépôts et cautionnements versés	915 €	915,24 €	915,24 €	915,24 €	615,24 €
	<b>Total</b>	<b>915 €</b>	<b>915,24 €</b>	<b>915,24 €</b>	<b>915,24 €</b>	<b>615,24 €</b>
<b>Total Immobilisations financières</b>						
		<b>1 107 €</b>	<b>1 119,24 €</b>	<b>1 119,24 €</b>	<b>1 119,24 €</b>	<b>819,24 €</b>
<b>Total ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>49 326 €</b>	<b>51 822,01 €</b>	<b>49 614,86 €</b>	<b>62 991,25 €</b>	<b>62 376,60 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières et approvisionnements						
32250000	Stock papier	616 €	552,55 €	761,30 €	1 446,67 €	2 084,83 €
32600000	Stocks produits d'entretien et emballages	1 149 €	708,19 €	939,62 €	1 205,16 €	1 054,02 €
32610000	Stocks tickets espace liberté		520,28 €	401,71 €	1 056,00 €	1 436,50 €
	<b>Total</b>	<b>1 765 €</b>	<b>1 781,02 €</b>	<b>2 102,63 €</b>	<b>3 707,83 €</b>	<b>4 575,35 €</b>
Marchandises						
37000000	Stocks de marchandises	632 €	702,92 €	579,65 €	1 016,83 €	1 017,38 €
37100000	Stocks cartes WIFI			1 603,20 €	1 500,00 €	1 303,20 €
37110000	Stocks tickets de cinéma				344,00 €	441,00 €
	<b>Total</b>	<b>632 €</b>	<b>702,92 €</b>	<b>2 182,85 €</b>	<b>2 860,83 €</b>	<b>2 761,58 €</b>
<b>Total stocks et en-cours</b>						
		<b>2 397 €</b>	<b>2 483,94 €</b>	<b>4 285,48 €</b>	<b>6 568,66 €</b>	<b>7 336,93 €</b>
<b>Créances d'exploitation</b>						
Créances usagers et comptes rattachés						
41000002	Centralisateur clients	32 613 €	23 968,22 €	21 343,55 €	19 793,07 €	37 384,91 €
41910000	Créance douteuse					
	<b>Total</b>	<b>32 613 €</b>	<b>23 968,22 €</b>	<b>21 343,55 €</b>	<b>19 793,07 €</b>	<b>37 384,91 €</b>
Autres créances						
	Avoirs à recevoir			2 506,44 €		
46860000	Diverses charges à payer					265,60 €
46870000	Divers produits à recevoir	40 293 €	61 872,43 €	43 031,94 €	59 676,30 €	17 821,62 €
	<b>Total</b>	<b>40 293 €</b>	<b>61 872,43 €</b>	<b>45 538,38 €</b>	<b>59 676,30 €</b>	<b>18 087,22 €</b>
Disponibilités						
51220000	Banque Populaire du Sud	2 162 €	1 411,41 €	1 050,61 €	2 303,26 €	
51223000	Banque Populaire du Sud CASDEN LIVRET	593 €	613,76 €	628,78 €	639,87 €	20,00 €
51230000	Société Générale				5 180,92 €	2 955,48 €
51400000	CCP (La Poste)	37 461 €	31 569,05 €	24 727,94 €	12 581,77 €	11 103,67 €
51440000	LIVRET A Banque Postale		2 000,00 €	5 017,82 €	5 075,76 €	184,72 €
51710000	LIVRET A Caisse d'Epargne				890,82 €	909,39 €
53000000	Caisse générale	461 €	180,99 €	512,25 €	447,33 €	976,43 €
	<b>Total</b>	<b>40 677 €</b>	<b>35 775,21 €</b>	<b>31 937,40 €</b>	<b>27 119,73 €</b>	<b>16 149,69 €</b>
Charges constatées d'avance						
48600000	Charges constatées d'avance	3 448 €	3 016,46 €	4 476,05 €	4 635,49 €	10 267,25 €
	<b>Total</b>	<b>3 448 €</b>	<b>3 016,46 €</b>	<b>4 476,05 €</b>	<b>4 635,49 €</b>	<b>10 267,25 €</b>
<b>Total créances d'exploitation</b>						
		<b>117 031 €</b>	<b>124 632,32 €</b>	<b>103 295,38 €</b>	<b>111 224,59 €</b>	<b>81 889,07 €</b>
<b>Total ACTIF CIRCULANT</b>		<b>119 428 €</b>	<b>127 116,26 €</b>	<b>107 580,86 €</b>	<b>117 793,25 €</b>	<b>89 226,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>168 755 €</b>	<b>178 938,27 €</b>	<b>157 195,72 €</b>	<b>180 784,50 €</b>	<b>151 602,60 €</b>

<b>DETAIL DU BILAN PASSIF</b>						
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		<b>AU 31/08/08</b>	<b>AU 31/08/09</b>	<b>AU 31/08/10</b>	<b>AU 31/08/11</b>	<b>AU 31/08/12</b>
<b>Fonds propres</b>						
<b>Report à nouveau</b>						
11000000	Report à nouveau	24 685 €	38 664,54 €	39 982,65 €	49 156,18 €	44 497,55 €
	<b>Total</b>	<b>24 685 €</b>	<b>38 664,54 €</b>	<b>39 982,65 €</b>	<b>49 156,18 €</b>	<b>44 497,55 €</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>						
		13 979 €	1 318,11 €	9 173,53 €	- 4 658,63 €	- 14 966,01 €
	<b>Total fonds propres</b>	<b>38 664 €</b>	<b>39 982,65 €</b>	<b>49 156,18 €</b>	<b>44 497,55 €</b>	<b>29 531,54 €</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>						
<b>Subventions d'investissement sur bien non renouvelables</b>						
13100000	Subvention d'équipement				2 980,00 €	2 980,00 €
13910000	Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat				512,72 €	1 108,72 €
	<b>Total</b>				<b>2 467,28 €</b>	<b>1 871,28 €</b>
	<b>Total autres fonds associatifs</b>				<b>2 467,28 €</b>	<b>1 871,28 €</b>
	<b>Total FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>38 665 €</b>	<b>39 982,65 €</b>	<b>49 156,18 €</b>	<b>46 964,83 €</b>	<b>31 402,82 €</b>
<b>PROVISIONS</b>						
<b>Provisions pour charges</b>						
15800000	Provision primes de départ à la retraite	19 541 €	20 798,47 €	21 350,16 €	23 016,56 €	25 040,56 €
	<b>Total</b>	<b>19 541 €</b>	<b>20 798,47 €</b>	<b>21 350,16 €</b>	<b>23 016,56 €</b>	<b>25 040,56 €</b>
	<b>Total provisions pour charges</b>	<b>19 541 €</b>	<b>20 798,47 €</b>	<b>21 350,16 €</b>	<b>23 016,56 €</b>	<b>25 040,56 €</b>
	<b>Total PROVISIONS</b>	<b>19 541 €</b>	<b>20 798,47 €</b>	<b>21 350,16 €</b>	<b>23 016,56 €</b>	<b>25 040,56 €</b>
<b>FONDS DEDIES</b>						
<b>Sur subventions de fonctionnement</b>						
19400000	Trop perçue subvention de fonctionnement club d'activités	11 050 €	10 825,66 €	12 182,67 €	12 149,34 €	11 731,67 €
	<b>Total</b>	<b>11 050 €</b>	<b>10 825,66 €</b>	<b>12 182,67 €</b>	<b>12 149,34 €</b>	<b>11 731,67 €</b>
	<b>Total subventions trop perçues</b>	<b>11 050 €</b>	<b>10 825,66 €</b>	<b>12 182,67 €</b>	<b>12 149,34 €</b>	<b>11 731,67 €</b>
	<b>Total FONDS DEDIES</b>	<b>11 050 €</b>	<b>10 825,66 €</b>	<b>12 182,67 €</b>	<b>12 149,34 €</b>	<b>11 731,67 €</b>
<b>DETTES</b>						
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>						
16400000	Emprunts	4 309 €	4 428,77 €	4 552,10 €	3 496,93 €	3 361,52 €
16400001	Emprunts à plus de 1 an	12 478 €	8 049,03 €	3 496,93 €	8 926,99 €	2 290,12 €
	<b>Total</b>	<b>16 787 €</b>	<b>12 477,80 €</b>	<b>8 049,03 €</b>	<b>12 423,92 €</b>	<b>5 651,64 €</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>						
4191000	Clients avances et acomptes reçus	14 423 €		60,00 €	- €	1 251,80 €
	<b>Total</b>	<b>14 423 €</b>	<b>- €</b>	<b>60,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 251,80 €</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>						
40100002	Fournisseurs et comptes rattachés	9 474 €	5 750,87 €	5 156,82 €	14 599,43 €	4 517,80 €
40810000	Factures non parvenues fournisseurs					
	<b>Total</b>	<b>9 474 €</b>	<b>5 750,87 €</b>	<b>5 156,82 €</b>	<b>14 599,43 €</b>	<b>4 517,80 €</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>						
42101	Salaires non débités		281,22 €			
42820000	Provisions congés payés	6 386 €	5 403,00 €	5 612,00 €	5 407,00 €	6 703,00 €
43100000	Sécurité sociale	6 668 €	9 502,13 €	9 538,00 €	14 827,00 €	14 068,50 €
43700000	CPM	4 502 €	5 350,25 €	5 248,74 €	6 762,85 €	5 105,38 €
43790000	Médecine du Travail	144 €	171,15 €	168,10 €	193,82 €	198,25 €
	Prévoyance groupe CHORUM	- €	- €	- €	- €	1 084,65 €
	Retraite Groupe CHORUM	- €	- €	- €	- €	944,40 €
43750000	Pôle Emploi	2 016 €	2 461,86 €	2 451,00 €	- €	- €
43780000	FONJEP	6 951 €	28 903,99 €	7 402,67 €	19 226,68 €	21 155,00 €
43860000	Charges sur congés payés	1 751 €	1 438,00 €	1 680,00 €	1 824,00 €	2 321,00 €
44703000	Uniformation	1 243 €	1 432,85 €	1 564,47 €	1 784,09 €	3 326,43 €
44860000	Etat diverses charges à payer				- 1 493,57 €	4 665,61 €
	<b>Total</b>	<b>29 660 €</b>	<b>54 944,45 €</b>	<b>33 664,98 €</b>	<b>48 531,87 €</b>	<b>59 572,22 €</b>
<b>Autres dettes</b>						
467	Sections MJC tiers créditrices	5 952 €	651,48 €	- €	- €	- €
46704000	Taxe de séjour (Mairie)				119,20 €	231,20 €
46860000	Diverses charges à payer	203 €	10 906,89 €	6 376,24 €	1 312,35 €	535,89 €
	<b>Total</b>	<b>6 155 €</b>	<b>11 558,37 €</b>	<b>6 376,24 €</b>	<b>1 431,55 €</b>	<b>767,09 €</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>						
48700000	Produits constatés d'avance	23 000 €	22 600,00 €	21 199,64 €	21 667,00 €	11 667,00 €
	<b>Total</b>	<b>23 000 €</b>	<b>22 600,00 €</b>	<b>21 199,64 €</b>	<b>21 667,00 €</b>	<b>11 667,00 €</b>
	<b>Total DETTES</b>	<b>99 499 €</b>	<b>107 331,49 €</b>	<b>74 506,71 €</b>	<b>98 653,77 €</b>	<b>83 427,55 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>168 755 €</b>	<b>178 938,27 €</b>	<b>157 195,72 €</b>	<b>180 784,50 €</b>	<b>151 602,60 €</b>

**4-3 > RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE**

Jean-François BOUMADI, du Cabinet comptable EXCO A2A, présente un diaporama mettant en exergue les principaux ratios financiers de la comptabilité de la MJC (le bilan, le résultat et la trésorerie au 31/08/2012).

**4-4 > RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La parole est ensuite donnée au Commissaire aux comptes. Guillaume CLAMAGIRAND, Commissaire aux Comptes du Cabinet FIDURIS AUDIT présente son rapport :

*« Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,*

*En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.*

*Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de Commerce.*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2012, sur :*

- *Le contrôle des comptes annuels de la MJC-CIS de Lézignan-Corbières, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*
- *La justification de nos appréciations.*
- *Les vérifications et informations spécifiques prévues par loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

**OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.*

**JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

*En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.*

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

*Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.*

Le Commissaire aux Comptes précise qu'au regard des règles et principes français, les comptes de la MJC arrêtés au 31/08/12 tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale sont réguliers et sincères. Guillaume CLAMGIRAND du Cabinet Fiduris Audit donne quitus au Conseil d'Administration de la MJC.

Le Président invite ensuite les adhérents à voter à bulletin secret les rapports et tableaux financiers.



## 5 / TAUX DES CARTES MJC 2013/2014 :

Alain QUINTANE présente ensuite les taux de cotisations pour 2013/2014 (en vigueur à partir de septembre 2013) qui sont soumis à l'approbation des adhérents. Il est proposé aux adhérents de ne pas modifier les taux des cotisations :

> Jusqu'à 17 ans : 18 €

> 18 ans et plus : 24 €

> Carte famille : 50 €

Il fait procéder au vote à bulletin secret.

## 6 / RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Julien SANS, directeur, présente le rapport d'activité sous forme de diaporama.

Ce rapport d'activité présente les actions de notre association entre le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et le 31 août 2012. Il est présenté selon les grands domaines stratégiques de fonctionnement de la MJC. La diversité, la quantité et la qualité des activités et des actions de la MJC en 2011/2012 sont le fruit d'un travail collectif entre bénévoles et professionnels. La collaboration de l'ensemble des acteurs trouve son efficacité, dans le respect des statuts de chacun, par une répartition claire des champs d'intervention et des échanges nombreux, de sorte que, les décisions et leur mise en œuvre s'opèrent dans les meilleures conditions. Depuis 1946, cette complémentarité entre les bénévoles et les professionnels est le socle indispensable pour la pérennité de la structure.

### 6-1 > LA VIE ASSOCIATIVE & LA VIE FEDERALE

La MJC de Lézignan-Corbières a été fondée le 6 août 1946. Notre association est agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (Agrément Education Populaire, Agrément Sport, Agrément Centre de Vacances). Nous sommes affiliés à la Fédération Régionale des MJC du Languedoc-Roussillon, elle-même membre du réseau de la Confédération des MJC de France. Nous adhérons aussi à la Fédération Départementale des MJC de l'Aude.

**Notre vocation :** La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs... afin de participer à la construction d'une société plus solidaire et responsable.

**Nos valeurs :** La MJC est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache à un parti politique, un mouvement idéologique ou confessionnel. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville.

**Notre mission :** La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne. Les actions en direction des jeunes et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

**Nos moyens d'action :** La MJC met à la disposition du public, dans le cadre d'installations diverses, avec le concours de professionnels salariés et de bénévoles, des activités dans les domaines socioculturel, culturel, social, sportif, économique, éducatif, etc... Les règles relatives au fonctionnement des clubs sont fixées dans le règlement intérieur. A l'écoute de la population, la MJC participe au développement local en agissant en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

**La vie fédérale :** L'Assemblée Générale de la FRMJC du Languedoc-Roussillon s'est déroulée à Mauguio, celle de la Fédération Départementale a eu lieu à Coursan. Une délégation d'administrateurs a représenté la MJC de Lézignan-Corbières à ces deux temps forts. Notre Directeur a participé à 7 réunions des professionnels du réseau régional. Il est également impliqué au sein de la commission nationale « JEUNESSE » qui se réunit régulièrement à Paris (4 participations en 2011/2012). Les bénévoles ont participé aux formations organisées par la Fédération Départementale des MJC de l'Aude dont une session s'est déroulée dans nos locaux. Une importante délégation de notre MJC s'est rendue à Lyon en Novembre 2011 à l'occasion de la CONVENTION NATIONALE DES MJC DE FRANCE.

**6-2 > LES RESSOURCES HUMAINES : BENEVOLES & PROFESSIONNELS**

Le bénévolat des animateurs d'activité et des dirigeants constitue un élément essentiel de notre fonctionnement associatif : plus de 80 personnes consacrent plus de 3 heures hebdomadaires à l'administration ou l'animation des activités de la MJC. Cet attachement au bénévolat se traduit également dans le fonctionnement statutaire de l'association, selon des principes de cogestion.

Notre MJC est dirigée par un Conseil d'Administration. Il comprend des membres de droit (Mairie, Fédération Régionale des MJC, Direction), des membres élus et des membres associés (cooptés pour les services et les conseils qu'ils peuvent rendre à l'association), un représentant du personnel élu par ses pairs.

Le **Conseil de Maison** (instance qui regroupe tous les animateurs et responsables des clubs d'activité) s'est réuni une seule fois.

Le **Conseil d'Administration** est composé de 22 membres élus par, et parmi, les adhérents lors de l'Assemblée Générale (deux postes sont actuellement vacants). Il se réunit au minimum quatre fois par an. C'est lui qui prend toutes les décisions utiles à la marche de la Maison. Il gère les finances, établit le budget, demande les subventions. Il assure les contacts extérieurs (municipalité, associations, écoles, fédération régionale ou départementale des MJC, ...). Il veille au respect des statuts et des principes démocratiques dans la vie de la MJC. Il vote les tarifs des clubs d'activités, valide les embauches du personnel. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois ans et renouvelables par tiers (8 postes tous les ans). Ils peuvent se représenter. Depuis la dernière Assemblée Générale le Conseil d'Administration s'est réuni **6 fois** (contre 5 en 2010/2011).

Le **bureau** est élu par les administrateurs à bulletin secret lors du premier Conseil d'Administration de la saison (qui suit l'Assemblée Générale).

Le bureau se compose du président, du vice-président délégué, du trésorier et de son adjoint, du secrétaire et de son adjoint et de trois membres. Les membres du bureau sont des administrateurs qui ont été élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Il se réunit deux à trois fois par mois et assure aux côtés du Directeur et du personnel, dans les meilleures conditions, le fonctionnement quotidien de la MJC.

**19 réunions de Bureau** (contre 17 en 2010/2011) ont été organisées depuis la dernière Assemblée Générale.

Le professionnel de la MJC est au service du projet associatif et le fait vivre au quotidien. Son rôle, son implication, le temps qu'il consacre à la mise en œuvre des actions diffèrent de celui des administrateurs. La MJC est membre du Conseil National des Employeurs Associatifs (CNEA) et dispose des conseils permanents de leurs juristes en matière de gestion des ressources humaines. Nous appliquons la convention collective de l'Animation. La MJC a eu **32 salariés** embauchés en direct (12 CDD et 20 CDI) et 2 employés mis à disposition (un directeur cadre mis à disposition par la FRMJC et un agent de service territorial mis à disposition par la Mairie de Lézignan).

En plus des salariés la MJC accueille depuis le 01/01/2011 des jeunes en Service Civique, qui même s'ils ne sont pas comptés dans l'effectif ont apporté une plus-value non négligeable.

**6-3 > LES PUBLICS ADHERENTS**

**1 541 personnes** ont adhéré à la MJC de Lézignan-Corbières en 2010/2011 (contre 1 598 en 2009/2010), ils résident sur **125 communes**.

Nous enregistrons 57 adhésions de moins soit une **baisse des effectifs de 3.5 %** par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces 1 598 adhérents, **45 %** sont des jeunes de moins de 21 ans.

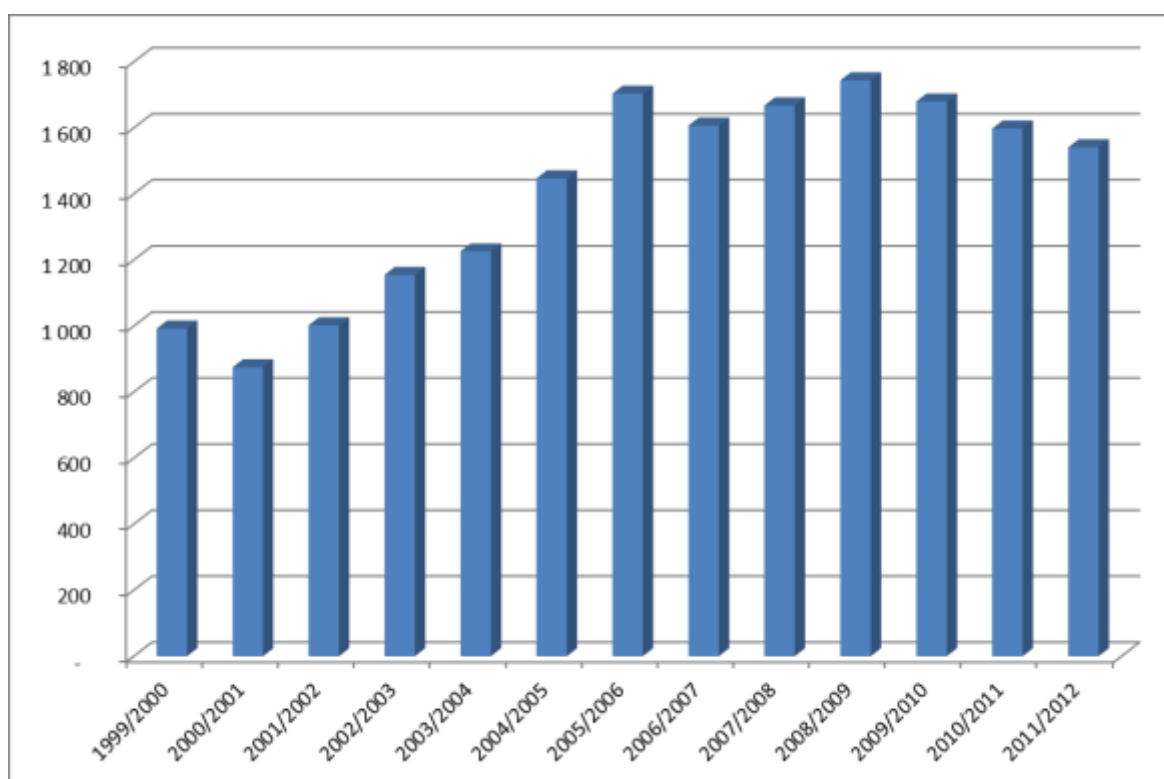
**En 2010/2011 40 % de nos adhérents étaient de sexe masculin et 60 % de sexe féminin**

**76 % de nos adhérents proviennent de la Communauté des Communes de la Région Lézignanaise. 48 % des adhérents résident à Lézignan intramuros.**

## Évolution du nombre d'adhérents entre 2000 et 2012

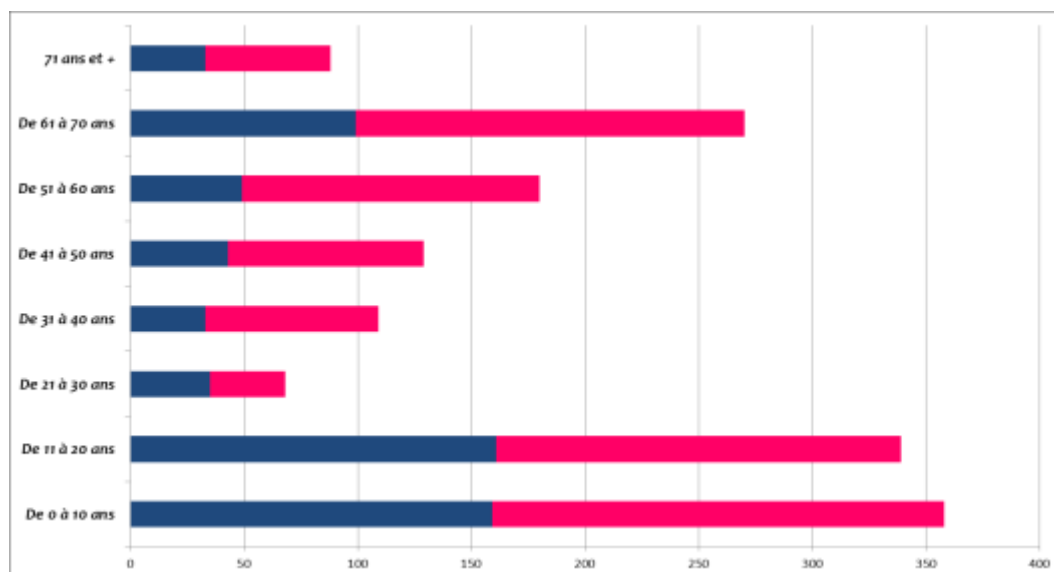
SAISON	Nombre d'adhérents
2001/2002	1 002
2002/2003	1 155
2003/2004	1 226
2004/2005	1 447
2005/2006	1 704
2006/2007	1 607

SAISON	Nombre d'adhérents
2007/2008	1 668
2008/2009	1 744
2009/2010	1 680
2010/2011	1 598
2011/2012	1 541



## Répartition des adhérents par âge en 2011/2012

	HOMME	FEMME	Total	% / TOTAL
De 0 à 10 ans	159	199	358	23,23%
De 11 à 20 ans	161	178	339	22,00%
De 21 à 30 ans	35	33	68	4,41%
De 31 à 40 ans	33	76	109	7,07%
De 41 à 50 ans	43	86	129	8,37%
De 51 à 60 ans	49	131	180	11,68%
De 61 à 70 ans	99	171	270	17,52%
71 ans et +	33	55	88	5,71%
<b>TOTAUX</b>	<b>612</b>	<b>929</b>	<b>1 541</b>	<b>100,00%</b>
	<b>39,71%</b>	<b>60,29%</b>		



### Répartition des adhérents par commune de résidence

COMMUNES	2005/2006		2006/2007		2007/2008		2008/2009		2009/2010		2010/2011		2011/2012	
	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL	Nombre	% TOTAL
Lézignan-Corbières	813	47,7%	808	50,3%	810	48,6%	850	48,7%	826	49,2%	781	48,9%	749	48,6%
Fabrezan	34	2,0%	38	2,4%	35	2,1%	45	2,6%	36	2,1%	35	2,2%	38	2,5%
Conilhac-Corbières	57	3,3%	51	3,2%	46	2,8%	52	3,0%	65	3,9%	57	3,6%	60	3,9%
Luc sur Orbieu	41	2,4%	49	3,0%	33	2,0%	50	2,9%	54	3,2%	45	2,8%	39	2,5%
Ornaisons	33	1,9%	24	1,5%	26	1,6%	27	1,5%	32	1,9%	48	3,0%	33	2,1%
Ferrals Les Corbières	50	2,9%	53	3,3%	60	3,6%	56	3,2%	44	2,6%	52	3,3%	51	3,3%
Fontcouverte	21	1,2%	19	1,2%	18	1,1%	13	0,7%	21	1,3%	17	1,1%	16	1,0%
Boutenac	24	1,4%	21	1,3%	19	1,1%	22	1,3%	25	1,5%	27	1,7%	25	1,6%
Canet d'Aude	22	1,3%	12	0,7%	16	1,0%	20	1,1%	22	1,3%	32	2,0%	16	1,0%
Cruscades	18	1,1%	18	1,1%	29	1,7%	25	1,4%	31	1,8%	30	1,9%	35	2,3%
Tourouzelle	20	1,2%	15	0,9%	11	0,7%	10	0,6%	9	0,5%	9	0,6%	11	0,7%
Argens-Minervois	8	0,5%	7	0,4%	15	0,9%	16	0,9%	20	1,2%	14	0,9%	12	0,8%
Montbrun	16	0,9%	12	0,7%	10	0,6%	25	1,4%	17	1,0%	5	0,3%	8	0,5%
Escales	9	0,5%	12	0,7%	10	0,6%	10	0,6%	16	1,0%	14	0,9%	17	1,1%
Camplong d'Aude	10	0,6%	6	0,4%	10	0,6%	8	0,5%	10	0,6%	6	0,4%	12	0,8%
Castelnau d'Aude	12	0,7%	12	0,7%	14	0,8%	19	1,1%	14	0,8%	11	0,7%	15	1,0%
Roubia	15	0,9%	14	0,9%	15	0,9%	22	1,3%	19	1,1%	21	1,3%	23	1,5%
Montsérret	5	0,3%	5	0,3%	24	1,4%	22	1,3%	15	0,9%	14	0,9%	11	0,7%
Saint-André de Roquelongue	5	0,3%	5	0,3%	8	0,5%	8	0,5%	14	0,8%	14	0,9%	12	0,8%
<b>Sous-total CCRL</b>	<b>1 213</b>	<b>71,2%</b>	<b>1 181</b>	<b>73,5%</b>	<b>1 209</b>	<b>72,5%</b>	<b>1 300</b>	<b>74,5%</b>	<b>1 290</b>	<b>76,8%</b>	<b>1 232</b>	<b>77,1%</b>	<b>1 183</b>	<b>76,8%</b>
<b>Autres communes</b>	<b>491</b>	<b>28,8%</b>	<b>426</b>	<b>26,5%</b>	<b>459</b>	<b>27,5%</b>	<b>444</b>	<b>25,5%</b>	<b>390</b>	<b>23,2%</b>	<b>366</b>	<b>22,9%</b>	<b>358</b>	<b>23,2%</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 704</b>	<b>100%</b>	<b>1 607</b>	<b>100%</b>	<b>1 668</b>	<b>100%</b>	<b>1 744</b>	<b>100%</b>	<b>1 680</b>	<b>100%</b>	<b>1 598</b>	<b>100%</b>	<b>1 541</b>	<b>100%</b>

### 6-4 > LES CLUBS D'ACTIVITÉS

Nos 1 541 adhérents se sont inscrits dans **58 clubs et ateliers** tout au long de la saison 2011/2012. L'ensemble de nos activités fonctionnent dans une logique de projet (organisé autour du spectacle, d'une exposition, de la démonstration, de l'initiation, de la compétition, du perfectionnement ou du loisir).

**Plus de 8 000 heures d'activités** ont été proposées en 2011/2012 par les clubs de la MJC.

Nous avons une fois encore, proposé un panel d'activités pour tous les goûts et pour toutes les générations.

A la rentrée de septembre 2012, seules les activités ATELIER D'EVEIL, VOLLEY LOISIRS et VTT LOISIRS se sont interrompues.

En contrepartie, nous avons enregistré l'arrivée de **8 nouvelles activités** : MULTISPORT, POESIE, ALLEMAND, ANGLAIS ENFANT, FLAMENCO, ACCORDEON, ATELIER DE MUSIQUE ET SAXOPHONE.

## LE POLE SPORT :

Nos clubs sportifs sont tous affiliés aux fédérations de tutelle et les adhérents y sont licenciés. Des responsables de clubs d'activités sportives de la MJC sont d'ailleurs impliqués dans les comités départementaux sportifs.

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
sport	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Aérogym Fitness	96	95	114	117	93	111	85	119
Aikido						8	35	32
Athlétisme	207	191	184	199	192	116	76	57
Babygym	16	20	24	27	22	37	39	33
Basket	52	53	67	57	60	34	31	0
Course d'Orientation	17	19	24	26	39	35	6	14
Football / puis foot en salle (2009/10)	31	29	37	39	4	8	0	
Gymnastique Artistique et Sportive	25	1	25	35	35	43	34	47
Gymnastique Douce	8	12	16	19	32	30	25	27
Judo	87	71	29	36	44	29	27	45
Natation	140	160	192	181	217	175	169	182
Randonnée Montagne	19	17	25	21	18	30	30	24
Randonnée Pédestre	80	95	114	132	124	155	179	165
Ski	84	323	165	244	293	298	176	145
Tennis de Table	41	34	26	35	44	55	48	41
Tir	14	13	16	22	28	25	29	29
Volley Loisirs						12	0	0
VTT Loisirs						34	2	0
<b>TOTAL SPORT</b>	<b>917</b>	<b>1133</b>	<b>1058</b>	<b>1190</b>	<b>1245</b>	<b>1235</b>	<b>991</b>	<b>960</b>

## LE POLE LOISIRS / DÉTENTE / DÉCOUVERTE :

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
loisirs détente découverte	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Aéromodélisme	37	41	35	30	27	25	21	22
Balade et découverte patrimoine	33	32	27	30	24	35	60	53
Été Indien	18	10	8	11	17	12	11	10
Club Humanitaire	0	0	0	1	1	0	0	0
Œnologie						16	21	28
Scrabble	24	21	16	24	23	21	17	15
Tai Chi Chuan	24	21	16	14	0	18	21	15
Yoga	21	23	32	35	45	35	40	34
<b>TOTAL LOISIRS / DÉTENTE / DÉCOUVERTE</b>	<b>172</b>	<b>170</b>	<b>158</b>	<b>165</b>	<b>137</b>	<b>162</b>	<b>191</b>	<b>177</b>

## POLE CRÉATION / EXPRESSION / CULTURE :

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
création expression culture	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Atelier d'écriture / Poésie	1	4	0	4	7	8	11	18
Cirque					24	21	19	21
Couture	5	3	4	5	0	0	4	0
Dessin / Peinture	49	48	45	52	40	48	55	48
Mosaïque							6	0
Patchwork	12	11	10	10	15	15	15	14
Petits débrouillards	10	6	8	8	6	10	11	5
Photo argentique	10	7	9	9	8	11	8	9
Broderie	6	7	10	8	9	10	10	11
Poterie / Modelage	36	33	30	29	46	42	45	53
Théâtre enfants	14	26	20	19	11	17	12	15
Théâtre Art Scéniq	14	12	11	11	15	16	21	19
Théâtre Compagnie du Tilleul	0	0	0	28	13	14	16	12
<b>TOTAL CRÉATION / EXPRESSION / CULTURE</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>147</b>	<b>183</b>	<b>194</b>	<b>212</b>	<b>233</b>	<b>225</b>



## LE POLE ÉDUCATION / LANGUES / MULTIMÉDIA :

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
éducation langue multimédia	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Anglais	15	17	14	0	0	14	9	6
Espagnol							13	8
Internet	25	26	30	29	19	0	0	0
Informatique	43	23	51	42	50	48	42	32
Multimédia	30	25	30	23	14	0	0	0
Photo numérique	0	0	0	8	2	0	0	0
Vidéo	2	2	5	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ÉDUCATION / LANGUE / MULTIMÉDIA</b>	<b>115</b>	<b>93</b>	<b>130</b>	<b>102</b>	<b>95</b>	<b>48</b>	<b>55</b>	<b>46</b>

## LE POLE DANSES

danses	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2011/11	2011/12
Danse africaine							18	9
Danse country	0	0	15	0	3	0	17	14
Danse flamenco	0	0	0	7	0	0	0	4
Danse de salon	0	29	23	11	17	11	16	21
Danse hip hop	0	31	9	8	16	24	49	27
Danse moderne et d'expression	82	75	64	51	34	26	52	66
Danse orientale	0	9	12	10	6	9	19	7
<b>TOTAL DANSES</b>	<b>82</b>	<b>144</b>	<b>123</b>	<b>87</b>	<b>76</b>	<b>70</b>	<b>171</b>	<b>148</b>

## LE POLE MUSIQUE CHANT

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
musique chant	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Chant	10	9	8	13	11	13	15	19
Chorale					49	53	55	58
Eveil Musical					14	7		0
Guitare					23	42	47	45
Hangar à Musique	26	13	21	12	2	8	7	2
Piano							14	16
Saxophone								3
<b>TOTAL MUSIQUE ET CHANT</b>	<b>36</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>25</b>	<b>99</b>	<b>123</b>	<b>138</b>	<b>143</b>

## AUTRES ACTIVITÉS

Nombre d'inscriptions dans les clubs								
autres	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Espace Jeune					35	24	69	58
Sympathisant					28	17	35	26
Conseil d'Administration					26	26	26	27
Séjour Adolescents					21	0	19	51
Voyage au Ski					16	30	23	7
Résidents CIS					18	20	12	23
<b>TOTAL AUTRES</b>					<b>144</b>	<b>117</b>	<b>184</b>	<b>192</b>

## 6-5 > L'ACTION ENFANCE ET JEUNESSE

L'Action Jeunesse s'adresse aux jeunes, adhérents de la MJC. Elle n'est pas abordée de manière sectorielle mais plutôt de manière transversale au travers des différents domaines de la Maison : les clubs d'activités, l'animation locale et l'action culturelle.

L'Action Jeunesse s'inscrit aussi dans des actions spécifiques articulées sur la prévention contre la délinquance ou les toxicomanies, la responsabilisation et l'accompagnement de projets réalisés par les jeunes, ou encore l'accès aux technologies de l'information et de la communication via l'Espace Multimédia.

La dynamique de la Maison, son fonctionnement et les valeurs véhiculées par l'Education Populaire sont autant de leviers pour favoriser les liens entre les générations, et pour responsabiliser les jeunes en les accompagnant dans leurs projets.

La MJC est labellisée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aude « Point d'Appui Envie d'Agir ». Ce label nous permet d'être repérés au plan local pour notre capacité à assurer l'accompagnement des jeunes désireux de réaliser un projet individuel ou collectif présentant un caractère d'utilité sociale ou d'utilité économique.

Ce réseau de grande proximité, assurant l'accueil et l'information est le premier accompagnement des porteurs de projets. Il est constitué de près de 750 structures en France. Celles-ci sont labellisées par l'Etat parmi les établissements scolaires, des associations de jeunesse, des bureaux information jeunesse, ou des collectivités territoriales. Le référent accueille les jeunes, les informe des aides existantes, et les accompagne pour le montage de leur action. Les jeunes ayant besoin d'être aidés pour faire émerger leur projet peuvent aussi s'adresser à ce « Point d'Appui Envie d'Agir ».

Nous sommes très impliqués dans la politique Enfance Jeunesse impulsée par la municipalité, nous en sommes l'un des acteurs majeurs (Contrat Educatif Local et Contrat Enfance Jeunesse).

### **L'ESPACE JEUNES :**

L'Espace Jeunes de la MJC permet la poursuite de la politique d'action sociale globale concertée allant dans le sens d'une continuité éducative en faveur des adolescents (de 14 à 17 ans) de la Ville de Lézignan-Corbières en dehors des horaires scolaires. Ce projet innovant répond à un besoin important sur la cité. Il s'intègre parfaitement dans les valeurs de la MJC.

L'Espace Jeune est agréé par la DDCSPP de l'Aude et la CAF de l'Aude qui nous attribue la Prestation de Service Ordinaire (PSO) et nous permet de percevoir les « BONS VACANCES ».

### **Rappel des objectifs pédagogiques visés par l'ESPACE JEUNES :**

- Contribuer à l'épanouissement des jeunes de la Ville et à leur intégration dans la société par des actions complémentaires de celles des parents et de l'école,
- Soutenir la promotion de loisirs de qualité, d'actions facilitant l'apprentissage de la vie sociale, la responsabilisation pour les plus grands en favorisant la prise d'initiative et de responsabilité des jeunes,
- Favoriser le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants et des adolescents pendant leur temps libre et en ouvrant plus largement l'accès à ceux qui, pour des raisons socioculturelles ou socio-économiques, n'y accèdent pas aujourd'hui,
- Impliquer les enfants et les jeunes ainsi que les parents dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions,
- Promouvoir un encadrement de qualité par les adultes bénévoles ou professionnels accompagnant le jeune dans ses projets,
- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents, en offrant à leurs enfants un accueil de qualité, en dehors des temps scolaires,

### **Activités réalisées en 2011/2012 :**

Mohamed EL HACHIMI, et Grégory BLANCO nos animateurs de l'Espace Jeunes ont eu pour principale mission de contacter les jeunes (14-17 ans) des divers quartiers de la commune, quelles que soient leurs origines et de les accueillir au sein de la MJC (principalement à l'Espace Bar). Par le biais de ce lieu de rencontre, unique sur Lézignan-Corbières, l'équipe aide les jeunes à réaliser des actions spécifiques en fonction des besoins recensés. Nous sommes un relais pour répondre aux problématiques individuelles et collectives des jeunes que nous accompagnons dans la réalisation de leurs projets. Cette structure est ouverte plus de 30 heures par semaine.

En 2011/2012, l'animateur a établi avec les jeunes un programme d'activités proposé à chaque période de vacances. Dans ce programme nous trouvons systématiquement des activités dites de « consommation » sachant que cela nous permet de toucher un certain public. Nous pouvons ainsi faire un travail plus poussé avec eux conformément à nos valeurs et aux objectifs de l'Espace Jeunes. Le nombre de sorties est limité à cause d'un manque de moyen de transport permanent et rentable.

### **Quelques exemples d'actions jeunes en 2011/2012 :**

- ✓ A l'occasion de la Foire aux Jouets les jeunes ont organisé la buvette et la vente de crêpes pour autofinancer des activités.
- ✓ Participation à l'organisation d'un festival de musique actuelle (REMUS #7) à l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals (organisé par la Communauté de Communes). Organisation d'un atelier Hip Hop et Chant.
- ✓ Pour la deuxième année consécutive, accueil d'un groupe de jeunes ados d'un point-jeune de Fleury-Mérogis avec mise en place d'un programme d'activités commun (août 2012).
- ✓ Participation à la Convention Nationale des MJC de France à Lyon. 8 adolescents y ont participé.
- ✓ Loto de l'Espace.
- ✓ Participation d'un groupe à la soirée « La voix d'or des Corbières » (danse hip-hop).
- ✓ Consultation d'un groupe de jeunes dans le cadre de l'opération « Audevant les jeunes »
- ✓ Organisation d'un raid VTT le long du Canal du Midi sur le thème de la protection de l'environnement (projet soutenu par la CAF de l'Aude dans le cadre du projet 100 % gagnant).
- ✓ Organisation d'un séjour aux Jeux Olympiques de Londres

**6-6 > L'ACTION CULTURELLE**

La Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières, forte de son histoire est un pôle structurant sur le territoire au niveau culture et animation.

Initiatrice et partenaire pour la mise en œuvre de projets artistiques, elle est une interlocutrice privilégiée dans le cadre de politiques de développement culturel au service des populations, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Ainsi la commission culture animation et certains clubs d'activités particulièrement dynamiques ont établi une programmation de manifestations tout au long de l'année. Cette année nous avons travaillé sur une programmation par période de 4 mois. Afin d'améliorer la communication autour de nos manifestations, nous avons confectionné une plaquette « Les Rendez-Vous de la MJC ».

**6-7 > LE CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR**

Le Centre International de Séjour est ouvert toute l'année. Il accueille des groupes ou des individuels. Actuellement nous disposons seulement de 13 chambres (de 2, 3, 4, 6 ou 8 lits). Les douches et sanitaires sont à l'étage.

De nombreuses formules sont proposées aux groupes (nuit et petit déjeuner, demi-pension ou pension complète). Les repas servis aux résidents sont confectionnés sur place par les salariés de la MJC et la coordination logistique et l'intendance ont été assurées en 2011/2012 par une administratrice bénévole, Christiane NASTORG, élue responsable de la Commission Hébergement par le Conseil d'Administration.

Notre centre est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et nous participons chaque année au regroupement régional de toutes les structures de tourisme social du Languedoc-Roussillon.

Nous sommes également habilités par l'Education Nationale pour recevoir les établissements scolaires du second degré. Nous accueillons principalement des collèges et lycées et, quelquefois, des écoles primaires.

Le CIS de la MJC fait aussi office de foyer de jeunes travailleurs accueillant, en fonction de ses disponibilités, de jeunes stagiaires en entreprise.

Depuis janvier 2011, nous appliquons la taxe de séjour mise en place par la Commune de Lézignan-Corbières auprès de nos résidents que nous reversons à la Ville.

962 personnes différentes ont séjourné au CIS en 2011/2012 (contre 892 en 2010/2011)

Nous avons sur l'année :

- > réalisé 2 867 nuitées (contre 2 212 l'an dernier),
- > confectionné 1 521 petits déjeuners (contre 1 473 l'an dernier)
- > servi 3 272 repas (contre 2 672 repas l'an dernier)

	PERSONNES ACCUEILLIS	REPAS SERVIS	PETIT DEJ	DEMI PENSION	PENSION COMPLETE	NUITEES
<b>SAISON 2006/2007</b>	<b>5506</b>	<b>5214</b>	<b>2672</b>	<b>651</b>	<b>1657</b>	<b>4072</b>
<b>SAISON 2007/2008</b>	<b>1460</b>	<b>4279</b>	<b>2028</b>	<b>497</b>	<b>1452</b>	<b>3255</b>
<b>SAISON 2008/2009</b>	<b>1535</b>	<b>4477</b>	<b>2300</b>	<b>910</b>	<b>1312</b>	<b>3697</b>
<b>SAISON 2009/2010</b>	<b>1250</b>	<b>4867</b>	<b>2353</b>	<b>517</b>	<b>1836</b>	<b>3740</b>
<b>SAISON 2010/2011</b>	<b>892</b>	<b>2672</b>	<b>1473</b>	<b>327</b>	<b>1010</b>	<b>2212</b>
<b>SAISON 2011/2012</b>	<b>962</b>	<b>3272</b>	<b>1521</b>	<b>360</b>	<b>1153</b>	<b>2867</b>

Julien SANS présente la diffusion de deux films, le premier qui retrace les grands moments de la saison 2011/2012, et le second qui présente le voyage des jeunes lors des jeux olympiques à Londres.

## 7 / INTERVENTIONS DES ADHÉRENTS ET INVITÉS :

Le Président donne la parole à l'assistance afin que les adhérents posent toutes les questions qu'ils souhaitent :

### ⊗ **Question de Mr Robert PAULET adhérent Chorale et Randonnée Pédestre :**

**« Pour quand pouvons-nous enfin espérer un bâtiment qui garantisse l'accès pour tout public et notamment le public à mobilité réduite ou porteur d'un handicap ? »**

Le Président répond que dans le pré-projet élaboré avec l'architecte tout a été prévu pour que la future MJC respecte la Loi de 2015 sur l'accessibilité aux handicapés.

Monsieur Jean-Paul BAURENS, représentant de la ville de Lézignan, prend ensuite la parole. Il annonce que les travaux concernant la MJC se dérouleront en même temps que ceux de la Médiathèque. Ils débiteront au dernier trimestre 2013. Dès la première tranche l'accessibilité sera améliorée.

Julien SANS précise qu'un ascenseur est prévu pour accéder au 1er et deuxième étage. Un plan incliné extérieur sera construit pour entrer dans le bâtiment. En 2015 un deuxième ascenseur sera installé pour accéder aux salles situées sous le gymnase Léo Lagrange. Ainsi, la Loi de 2015 sera scrupuleusement respectée sur l'ensemble du bâtiment.

Il n'y a pas d'autres questions dans l'assistance, le Président donne la parole aux partenaires.

### 7-1 > Intervention de Marc AUZEVILLE, Président de la FRMJC LR

*Mesdames, Messieurs,*

*Pour commencer ces quelques mots, je voudrais dire le plaisir que j'ai à participer avec vous chaque année à votre AG, et représenter la FRMJC LR à laquelle la MJC de Lézignan est affiliée.*

*Du plaisir nous seulement pour la partie accueil, la partie conviviale de votre organisation mais aussi car ce moment important de la vie statutaire de votre association est organisé dans le respect du fonctionnement démocratique lié à la loi 1901 à laquelle nous sommes tous très attachés.*

*Même si nous le savons, je tiens malgré tout à souligner le rôle important joué par la MJC de Lézignan au sein de la commune, et aussi le rôle prépondérant au sein de notre réseau, notamment dans son soutien à notre service régional de formation. Merci Alain et merci Julien, au nom de la FRMJC LR. Cette valorisation de notre service de formation, liée notamment au partenariat spécifique entre la FRMJC LR et la MJC de Lézignan met en évidence une fois de plus l'utilité d'une structuration en réseau de notre mouvement, et demeure un exemple de mutualisation interne de référence.*

*Il est important de souligner la raison d'être d'une MJC, et particulièrement celle de Lézignan, sur la valeur et le sens de son apport auprès de la population et sur le fait qu'elle a, par la continuité de ses efforts et la qualité de son travail, bien mérité les soutiens qui lui sont accordés. Les différents rapports lus en témoignent.*

*Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante et surtout actuellement en pleine crise. Au cœur de leur projet, elles privilégient l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.*

*Aussi, dans ce contexte social de plus en plus difficile, l'existence des MJC est plus que jamais légitime car leur action globale s'inscrit dans la dynamique locale de chaque commune et s'avère d'une grande utilité sociale. Dans cette société en pleine mutation, et même en pleine crise, la Jeunesse manque souvent de repères et peine à trouver sa place. Les MJC ont donc un véritable rôle à jouer dans ce sens, et c'est déjà le cas ici à Lézignan.*

*Grâce au travail de grande qualité des bénévoles et des professionnels de la MJC de Lézignan, les valeurs de l'éducation populaire sont maintenues, au service de la population. Tous, professionnels et bénévoles, soyez remerciés pour vos efforts et pour votre engagement associatif et qui a pour résultat une MJC qui jouit d'une grande considération parce que sérieuse, fiable, saine et donc fréquentable.*

*Pour rester dans cette dynamique de réseau que je soulignais au début de mon intervention, l'AG de la FRMJC LR aura lieu le 13 avril au Conseil Régional. Une matinée pour valider la quasi-totalité des documents statutaires, une après-midi basée sur des échanges avec des jeunes des maisons. En effet, nous concentrerons cette AG sur un axe essentiel de la FR, la formation citoyenne des jeunes, en leur proposant un espace d'expressions durant lequel des discussions seront amorcées avec les administrateurs des MJC, les élus, ...*

*Cette initiative participe de la Finalité de notre démarche d'accompagnement des jeunes qui est de les doter d'éléments de compréhension « du monde », de savoir-faire et de savoir être, pour leur permettre d'être plus autonomes dans leurs choix de vie ( sociale, professionnelle... ) et leurs prises d'initiatives en tant que citoyen. En effet la parole des jeunes est essentielle pour améliorer nos modes d'accompagnement, mais aussi pour contribuer à alimenter la réflexion des décideurs dans la mise en œuvre de politiques publiques.*

*Cette initiative sur la reconnaissance des jeunes peut répondre aussi en partie à un certain nombre de questionnements d'administrateurs sur la jeunesse aujourd'hui dans les MJC. Sachez aussi que nous avons engagé, sur le plan régional, et national avec la CMJCF, des réflexions sur les emplois d'avenir et la réforme des rythmes scolaires.*

*Pour conclure, il est important de remercier Monsieur le Maire et à toute l'équipe municipale pour la reconnaissance et le soutien accordé à la MJC de Lézignan, et le partenariat de grande qualité également avec la FRMJC LR.*

*Merci aussi au Conseil général, partenaire institutionnel de la MJC de Lézignan soutenant ses actions.*

*Merci également à la DDCS pour la reconnaissance et son soutien à la MJC de Lézignan.*

*Félicitations et merci Monsieur le Président, Merci Alain. Merci aussi à Julien, votre Directeur, pour ses compétences, son professionnalisme et son implication non seulement à la MJC de Lézignan mais aussi dans la dynamique fédérale. Une information importante à relever : je crois savoir que votre Président souhaite nous rejoindre au sein de notre CA fédéral. Sachez, et sache Alain, que nous serons très heureux de t'accueillir au sein du CA fédéral et d'œuvrer avec toi pour le bien de tous nos adhérents.*

*Merci à tous pour la qualité de votre travail et pour votre contribution efficace à la vie de notre réseau. Je vous remercie de votre attention.*

## **7-2 > Intervention de Jean-Paul BAURENS, représentant de la Mairie de Lézignan-Corbières**

*« Nous sommes heureux que la MJC ait obtenu, depuis début Mars, l'animation de l'ALSH suite à la consultation auprès des différentes associations et nous apprécions l'aide apportée pendant les vacances scolaires qui est toujours d'aussi bonne qualité. Je rappelle que les travaux concernant la MJC seront effectués en même temps que ceux de la Médiathèque et que le devant de la MJC sera revu. J'assure la MJC du soutien de la Ville et de son aide financière. D'ailleurs, M. le Maire sera là pour l'apéritif. Merci de votre attention. »*

## **7-3 > Intervention de Jules ESCARÉ, représentant le Conseil Général de l'Aude**

*« Je suis heureux d'être présent avec vous et je retiens d'abord, la qualité de cette Assemblée Générale qui découle de la qualité de cette MJC. Je rappelle la volonté du Conseil Général de développer l'épanouissement personnel et la qualité de vie de nos citoyens, qui se concrétise par la création d'un nouveau collège en 2016. C'est dans ce sens qu'a été instauré le chèque passerelle offrant aux bénéficiaires un chèque de 50€ pour aider au financement d'une activité sportive ou culturelle. Et c'est également dans ce cadre que les premières assises de la Jeunesse ont eu lieu cette année. Avec la semaine dernière, à Narbonne, la manifestation « Jeunesse en 3D » organisée par les MJC et qui a permis aux jeunes de s'exprimer et de tenter de prendre leur place. Le Conseil Général est convaincu du rôle important de l'Éducation populaire et des rythmes scolaires qui doivent aider à former des citoyens. D'ailleurs la volonté du gouvernement de s'orienter vers la jeunesse se traduit par la création des Emplois d'Avenir. Le rôle de la MJC vis à vis de la culture est essentiel et se concrétise chaque année par les activités culturelles associées au Festival Culture et Patrimoine, à l'Espace Gibert et en partenariat avec la Communauté de Communes. Dans les activités sportives également, la MJC n'est pas en reste et a une place importante. Tout ceci prouve que la MJC a un rôle essentiel dans la cohésion sociale et le développement culturel. J'insiste également sur le bénévolat qui permet de fonctionner harmonieusement. Je remercie donc tous les bénévoles et les salariés de la MJC et je souhaite pour les années à venir que les difficultés financières s'amenuisent et que lorsque le CIS sera remis en état, qu'il puisse de nouveau jouer un rôle dans le cadre de la Jeunesse européenne. Merci et bonne soirée. »*

**7-4 > Intervention de Bernard AUZIER, représentant de la DDCSPP**

*« C'est avec beaucoup d'émotion que j'assiste une dernière fois à l'AG de la MJC de Lézignan puisqu'il est temps pour moi de faire mes adieux professionnels même si l'éloignement ne sera pas total. Je tiens à rappeler que la DDJS n'a pas disparu, elle a juste un nouveau sigle « DDCSPP » et elle comporte toujours une unité Jeunesse et Sport.*

*Cette unité a pour but de convaincre Mme la Ministre de lui redonner une mission de service public. Car l'État doit avoir pour rôle principal de soutenir et d'aider à l'émancipation des personnes et donc de bâtir et soutenir des projets cohérents.*

*C'est dans ce but que le secteur de Lézignan doit être développé.*

*C'est un secteur qui a d'excellentes relations avec le Conseil général, il faut donc amplifier les partenariats, lutter contre le terme mis à la journée de la santé, supporter le Tour de l'Aude handisport, réfléchir sur les rythmes scolaires qui est un événement fondamental pour relancer l'animation et valoriser nos animateurs.*

*J'ai confiance car il existe un vivier de personnes compétentes à la MJC notamment à travers son Président et tous les bénévoles qui donnent du temps et prennent du plaisir. La MJC a également la chance d'avoir des professionnels comme Julien, rigoureux et sérieux, et autour de lui des personnes qui sont devenues professionnelles grâce aux formations. Toutes ces compétences seront nécessaires car l'avenir va être plus compliqué avec des dons de l'État qui ne seront alloués que si le projet est « bon » et pour un maximum de personnes.*

*La tendance porte sur les activités sportives qui permettront de combattre les problèmes de santé publique et également des chantiers qui permettront de tisser le lien social et lutter contre les problèmes de violence. Tous ces chantiers devront être développés par un partenariat entre la MJC, les élus et toutes les personnes de bonne volonté.*

*Je vous remercie encore pour toutes ces années et le plaisir que j'ai eu d'appliquer des directives, parfois c'est vrai, trop rigides. J'espère que mon apport personnel a pu aider le monde associatif. »*

Alain QUINTANE remercie Bernard AUZIER, le représentant de l'Etat qui a certes été obligé de suivre le cadre mais qui l'a fait avec humanisme et qui a apporté son aide dans certains dossiers de la MJC depuis de nombreuses années. Nous lui souhaitons une bonne retraite méritée.

**8 / PROCLAMATION DES RÉSULTAT :**

Les opérations de dépouillement terminées, Alain QUINTANE proclame les résultats des différents votes.

L'Assemblée Générale 2013 est clôturée à 19h30 et se poursuit par un apéritif dînatoire et une soirée dansante.

**La Secrétaire de Séance**  
Delphine PAUBLANT

**Le Président**  
Alain QUINTANE

**Le Directeur**  
Julien SANS






	NBRE VOTANTS			Exprimés			Nul			POUR			CONTRE			
	Rose	Blanc	Total	Rose	Blanc	Total	Rose	Blanc	Total	Rose	Blanc	Total	Rose	Blanc	Total	
1	Compte-Rendu AG 2012	178	10	366	176	10	362	2	0	4	176	10	362	0	0	0
2	Rapport Moral	178	10	366	178	10	366	0	0	0	178	10	366	0	0	0
3	BELABBAS Arezki	178	10	366	175	10	360	3	0	6	165	10	340	10	0	20
	GEFFROY Roger	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	10	360	2	0	4
	LEVY Michelle	178	10	366	177	10	364	1	0	2	177	10	364	0	0	0
	MALVES Dominique	178	10	366	176	10	362	2	0	4	164	10	338	12	0	24
	MARTINEZ Marie-Claude	178	10	366	177	10	364	1	0	2	144	8	296	34	2	70
	MERCIER Martine	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	10	360	2	0	4
	NASTORG Christiane	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	10	360	2	0	4
	POURSINE Isabelle	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	10	360	2	0	4
	TOULOUZE Marie-Thérèse	178	10	366	175	10	360	3	0	6	175	10	360	0	0	0
	VALETTE Claire	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	8	358	2	2	6
4	FERRERES Guy	178	10	366	177	10	364	1	0	2	175	10	360	2	0	4
	SALETTE Jean-Pierre	178	10	366	177	10	364	1	0	2	169	10	348	8	0	16
	CAF de l'Aude	178	10	366	177	10	364	1	0	2	177	10	364	0	0	0
5	RAPPORT FINANCIER	178	10	366	178	10	366	0	0	0	178	10	366	0	0	0
6	COMPTE DE RESULTATS	178	10	366	178	10	366	0	0	0	178	10	366	0	0	0
7	BILAN FINANCIER	178	10	366	178	10	366	0	0	0	176	10	362	2	0	4
8	COTISATIONS 2013/2014	178	10	366	172	10	354	6	0	12	172	10	354	0	0	0

